

MIDLAND WALWYN
LE SENS DES VALEURS - BLUE CHIP™
(418) 652-8011 / 1-800-483-8317
8.60%
2 ans / Garanti
MINIMUM 10 000 \$
*Taux sujet à changement

LE SOLEIL

PROSCAN
LA TELE #1 D'EUROPE
à prix abordable exclusivement chez
DYNAMIQUE
100, 804 RUE EST, CHARLESBOURG
623-5404

JEUDI 28 JUILLET 1994

QUÉBEC, 98^e ANNÉE, NO 207
44 PAGES, 3 CAHIER + 1 TABLOÏD

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3.50 TPS 934 TVQ 034 3.98

MONTRÉAL-OTTAWA 60c Plus TPS TVQ

50c Plus TPS TVQ

LE SPORT



1 4

Manque de chance pour les Expos

Les Braves ont prouvé, hier, que les Expos ne sont pas imbattables en mettant un terme à la série de 8 victoires des meneurs de la section est. **S-4**



La famille Pagé quitte le Québec

C'était jour de déménagement (photo ci-dessus) hier, pour l'ancien d.g. et entraîneur-chef des Nordiques Pierre Pagé et sa famille, à Saint-Augustin. **S-3**

LE MONDE

À la rescousse des réfugiés rwandais

L'épidémie de choléra prend des proportions, à Goma. Pire, la plupart des 1580 réfugiés qui ont regagné leur pays, hier, sont contaminés. **B-4**

L'ÉCONOMIE

Chômage au plus bas depuis 1990

Le nombre de prestataires d'assurance-chômage a atteint son plus bas niveau, depuis avril 1990, laissant croire que la situation s'améliore. **B-8**

LA RÉGION

Un vote de Johnson pour Québec 2002

De passage à Québec, le chef du PLQ a rappelé que son gouvernement s'est engagé à verser 55 millions \$ pour la tenue de Québec 2002. **A-3**

Incendie majeur à l'usine Garant

Le feu a causé pour 1 million \$ de dommages à l'usine d'outillage Garant dans Montmagny. Heureusement, aucun travailleur ne se retrouvera en chômage. **A-3**

L'INDEX

| | |
|---------------------|------------|
| Annonces classées | C-3 à C-6 |
| Arts | C-1 et C-2 |
| Bridge | C-7 |
| Décès | C-6 et C-7 |
| Économie | B-5 à B-8 |
| Éditorial | A-10 |
| Horoscope | C-7 |
| Le Monde | B-3 et B-4 |
| Où aller à Québec | C-2 |
| Québec et l'Est | B-1 et B-2 |
| Une place au soleil | A-11 |

| | |
|----------------------------|------------|
| TABLOÏD SPORT | S-1 à S-14 |
| Bandes dessinées | S-15 |
| Ce soir à la télé | S-16 |
| Mots croisés / Mot mystère | S-14 |

LA MÉTÉO

Partiellement ensoleillé, possibilité d'une averse.
Maximum 23. **S-16**

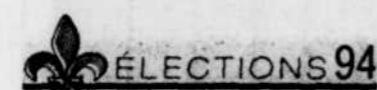
Les mandats de plusieurs administrateurs renouvelés avant terme

Faveurs à des «amis» du PLQ

QUÉBEC — Alors que le glas sonne pour le gouvernement en place, le premier ministre Daniel Johnson a procédé, au cours des dernières semaines, au renouvellement de mandat de plusieurs membres d'organismes gouvernementaux dont les termes ne sont pas encore terminés et dont la plupart ne prendront fin qu'après le jour des élections générales, le 12 septembre.

par GILBERT LEDUC
LE SOLEIL

Au cours des séances du 22 juin et des 6, 13 et 20 juillet, le conseil des ministres a autorisé une vingtaine de renouvellements de mandat à des personnes, dont quelques libéraux d'allégeance, qui occupent déjà un poste dans un organisme gouvernemental ou un conseil d'administration d'une société d'État (poste non rémunéré) alors que l'échéance de leur mandat doit survenir après le 12 septembre.



C'est le cas de Donatien Corriveau, l'ancien président de la Confédération des syndicats nationaux et ex-candidat libéral défait en 1985 dans la circonscription de Joliette.

Lors de sa séance du 20 juillet, le conseil des ministres a renouvelé le mandat de M. Corriveau à titre de membre du Conseil des services essentiels. Pourtant, son mandat actuel devait se terminer au mois de novembre. Le gouvernement libéral vient de confirmer que l'ancien syndicaliste poursuivra son travail au Conseil des services essentiels pour une autre période de trois ans et ce, à partir du 19 janvier 1995.

C'est le cas, également, de Jean-Yves Desjardins, un avocat et ancien conseiller politique dans différents cabinets ministériels, entre 1986 et 1989, qui voit son mandat à la Commission d'appel en matière de lésions professionnelles renouvelé pour une période de cinq ans, à partir du 8 janvier 1995. Selon les notes fournies par le cabinet du premier ministre, le mandat de M. Desjardins devait prendre fin en 1995.

Un proche du Parti libéral, Jean-Paul Désilets, qui fut organisateur en chef du PLQ dans Richmond, entre 1970 et 1989, a été renouvelé dans ses fonctions, le 20 juillet, à la Commission de protection du territoire agricole. En novembre 1991, un communiqué du cabinet du premier ministre Robert Bourassa annonçait que M. Désilets devenait membre de la Commission de protection du territoire agricole pour une période de trois ans, donc, si l'on compte bien, jusqu'en novembre 1994. Le cabinet Johnson a « précipité » la fin de mandat de Jean-Paul Désilets et le nomme pour un autre terme de cinq ans à partir du 6 janvier 1995.

La pratique est peu coutumière, sauf à la veille des élections semble-t-il, puisque que les renouvellements de mandat se font traditionnellement dans les semaines et même les jours qui précèdent la fin du mandat. Dans certains cas, on tarde à renouveler le mandat laissant le dirigeant continuer son boulot comme si rien n'était.

Cette façon de faire oblige un nouveau gouvernement, notamment un gouvernement d'une formation adverse, à travailler avec des gens nommés par les anciens dirigeants. Et si le nouveau gouvernement veut « placer son monde », il devra payer des indemnités pour favoriser des départs de personnes dont les compétences sont rarement remises en question.

☐ Québec sera de l'ALENA, foi de Parizeau

page A-5



Le premier ministre Daniel Johnson entouré de quelques candidats vedettes de la région, hier soir. Détails en page A-4.

Les pêcheurs du Québec ont perdu la guerre: ils seront poursuivis

BLACK TICKLE — Pêches et Océans a commencé hier, la récupération des filets illégaux des pêcheurs québécois, au large du Labrador. Les propriétaires des navires québécois seront accusés d'avoir enfreint la Loi fédérale sur les pêches.

par HENRI MICHAUD
collaboration spéciale

« Ce n'est qu'une question de temps, affirme Marcel Therrien de Pêches et Océans (MPO). L'enquête en cours devrait permettre d'obtenir la preuve que des infractions ont été commises, puis des accusations seront portées contre les contrevenants. Les responsa-

bles de ce geste sont passibles de sanctions administratives, de lourdes amendes ou de peines d'emprisonnement, s'ils sont trouvés coupables. » Entre-temps, ils demeurent à Black Tickle, à la demande des agents du MPO.

« Il est trop tard pour les pêcheurs, ajoute M. Therrien. Nos agents ont suivi la procédure à la lettre mais les Québécois ont refusé de collaborer. La position du ministre est claire. La loi doit être appliquée et elle se sera. »

Réactions

La réaction des pêcheurs ne s'est pas fait attendre. « La saga est loin d'être terminée, prédit Réginald Cotton, joint hier soir, à Black Tickle. Nous reviendons à Rivière-au-Renard, un jour ou l'autre, pour poursuivre la lutte. Nous demandons également un face-à-face avec Jean-Eudes Haché (directeur exécutif du MPO) pour lui faire ravalier, publiquement, ses demi-vérités. »

« Nous tirerons des leçons de cette aventure, poursuit le capitaine renardois. D'autres aussi paieront la note. Aujourd'hui, j'aurais aimé être citoyen américain et je me demande si le premier ministre Daniel Johnson, saura nous défendre aussi bien que le président Bill Clinton le fait pour ses compatriotes arraisonnés mardi. »

Le capitaine Cotton suggère également au directeur du Regroupement des pêcheurs professionnels du Nord de la Gaspésie, « de se mêler de ses affaires car il risque de perdre tous les appuis qu'il a dans le secteur des pêches. D'ailleurs, il n'a pas su faire ses preuves, comme pêcheur professionnel. » Mardi, le Regroupement et son directeur demandaient au ministre Tobin de faire respecter ses décisions et d'appliquer la loi.

Le propriétaire de Pêcheries Gaspésiennes, Gaston Cloutier, abonde dans le même sens. « Nous aurions aimé plus de fermeté du premier ministre du Québec. Mais ce n'est que partie remise. Nous comptons faire la lumière sur tous les privilèges dont bénéficient les pêcheurs terre-neuviens, au détriment de leurs homologues québécois. Je viens même d'apprendre qu'une usine de Terre-Neuve, Seafreez Foods, compte faire appel à des navires russes pour pêcher le turbot en eaux canadiennes. »

L'industriel qui a financé une large part de l'expédition estime que son entreprise est maintenant en péril. « Je risque de tout perdre. Le gouvernement du Québec ne versera pas la subvention promise pour l'achat des agrès de pêche », dit-il. L'opération a coûté près de 1 million \$. Il croit également que la découverte des filets a mis fin abruptement aux discussions avec Pêches et Océans, dans la nuit de mercredi.

Autres textes page A-9

Il a visité sa famille, à Donnacona

Le caïd Sereno se moque d'Immigration Canada

PORTNEUF — Depuis son expulsion du Canada, il y a sept mois, Giuseppe Sereno, le « caïd de Portneuf », est revenu illégalement au moins deux fois dans son quartier général de Donnacona. Des citoyens l'ont croisé en scooter il y a 15 jours dans la rue Walsh, où vit sa femme Marie-Claude. « Jo » leur a dit qu'il allait très bien puis il s'est promené en ville. Il a été vu au bar l'Unisson, qu'il aurait officiellement acquis.

par ISABELLE JINCHEREAU
LE SOLEIL

Selon les témoignages recueillis par LE SOLEIL, Sereno aurait même passé les Fêtes à Donnacona. Officiellement, l'individu de 45 ans est censé être en Italie. C'est là que les autorités d'Immigration Canada l'ont reconduit le 4 décembre, sur ordre du ministre. Officieusement, « Jo » vit au Mexique, où il possède une résidence et un bar. Il y serait retourné récemment. C'est ce qu'on présume puisqu'il n'a pas été revu dans la région. Il faut dire que les policiers sont au courant des aller-retour furtifs de ce père de trois enfants, qui a juré de revenir prendre soin de sa famille et de ses biens. Ils affirment qu'il ne jouera pas longtemps ce petit jeu.

Sereno a même profité de sa sixième entrée illégale au pays depuis son arrivée en Amérique, il y a 28 ans, pour relancer ses affaires et visiter sa jeune blonde, enceinte.

L'agent Camille Gagnon, de la Sûreté du Québec, confirme que depuis le mois de mai, le bruit court que Sereno aurait été aperçu dans Portneuf et qu'il se prêterait à des activités. « Il s'est tellement dit de choses autour de ce bonhomme qu'on n'a jamais été capable de se faire confirmer que ce gars était revenu. Il a intérêt à ne pas se faire voir et restera sûrement discret. Si c'est vrai, ça demeure une farce monumentale que cet homme-là revienne au pays pour la énième fois », explique-t-il.

Pour revenir légalement au Canada ou même obtenir un droit de visite, Sereno a besoin de l'approbation du ministre. Il doit formuler une demande à partir de l'ambassade de Rome, un recours qui doit aussi recevoir l'aval des autorités policières. À Immigration Canada, on est au courant du manège de



En décembre dernier, Sereno, ci-dessus, tentait déjà de rentrer au pays en prenant l'avion Rome/New York.

Sereno depuis hier seulement. « Il n'a aucun droit de visite. On a juste besoin de le voir au Canada pour l'intercepter. N'importe quel agent de la paix peut l'arrêter sans mandat », précise Marc Fournier, porte-parole du ministère. « On a travaillé tellement fort avec la SQ pour l'épingleur qu'on va mettre tous nos efforts pour le retracer », confiait hier son collègue Richard Saint-Louis.

L'entêtement de Sereno à vouloir visiter le Canada pourrait lui valoir deux ans d'emprisonnement, la réactivation des procédures judiciaires entamées contre lui puis suspendues et... une autre expulsion. Pour l'instant, ce dossier relève de la Gendarmerie royale du Canada.

FAITS DIVERS



Mélanie Gauthier aurait séjourné dans les environs de Miami.

Une jeune fugueuse retrouvée en Floride

QUÉBEC — Un enquêteur de la Sûreté du Québec et une psychologue de la Direction de la protection de la jeunesse ont effectué mardi un voyage éclair en Floride pour ramener au Québec Mélanie Gauthier, une adolescente de l'île d'Orléans qui s'était enfuie de chez elle il y a trois semaines.

par SOPHIE COUSINEAU
LE SOLEIL

Mélanie Gauthier, 16 ans, habite à Saint-Laurent chez sa mère, Paula Boudreault.

Le 6 juillet, l'adolescente appelle sa mère à 16 h 30 pour lui dire qu'elle soupera au restaurant avec son copain. L'ami de Mme Boudreault se rend la chercher à 23 h tel que convenu, mais ne trouve nulle trace d'elle. Et le copain de Mélanie ne l'a pas vue de la soirée.

Inquiète, Mme Boudreault avise immédiatement les policiers de la disparition de sa fille. Les agents de SQ cherchent Mélanie pendant quelques jours dans les environs de Québec puis émettent, le 13 juillet, le signalement de la fugueuse.

« Au téléjournal, je voyais des reportages sur les meurtres de jeunes filles à Montréal : c'était infernal », raconte Mme Boudreault, jointe hier soir.

Les policiers reçoivent de nombreuses informations contradictoires sur les allées et venues de Mélanie. Une informatrice guide enfin les policiers sur la bonne piste. « Une fille qui avait entendu dire qu'elle était partie en Floride pour y travailler nous a communi-

qué cette information il y a une semaine », dit l'officier qui a reçu l'appel.

Les policiers de la Floride, avisés par leurs confrères de la SQ, ont collaboré aux recherches. Il a toutefois été impossible d'apprendre comment Mélanie avait été retracée. Mme Boudreault l'ignore encore, et l'enquêteur de la SQ chargé de ce dossier était absent de son bureau hier.

D'après le relationiste de la SQ Camille Gagnon, un ami de Mélanie qui se rendait en Floride pour y travailler lui aurait offert de la conduire. L'adolescente aurait séjourné dans les environs de Miami chez un couple qu'elle connaissait.

Mélanie est revenue à Québec aux petites heures du matin de mercredi. Elle a été placée dans un foyer d'accueil. Sa mère a toutefois pu lui parler hier pendant 10 minutes au téléphone.

« Elle était très fatiguée, et il y avait beaucoup de larmes et d'émotions. C'était un coup de tête d'une adolescente qui se pense grande et prête à affronter la vie. Nous allons essayer de reprendre cela calmement », dit-elle.

Mélanie Gauthier et Paula Boudreault auront justement la chance de discuter plus tranquillement aujourd'hui.

À la protection publique de Charlesbourg

Le chef Lalonde sur une tablette

CHARLESBOURG — Le chef de police de Charlesbourg, Jean Lalonde, est sur une voie d'évitement.

par ISABELLE JINCHEREAU
LE SOLEIL

Les sept mois de conflits internes, marqués par une enquête de la SQ sur ses agissements, le dépôt d'une poursuite en diffamation contre la Fraternité des 72 policiers et son président Normand Rainville, le retrait temporaire du médiateur du dossier et l'attitude hermétique du directeur n'ont guère amélioré le climat au poste de police. À l'hôtel de ville, les réunions se multiplient pour trouver une solution rapide pour régler la situation.

En fait, tous les indices recueillis par le SOLEIL convergent vers le départ avec indem-

nité du chef Lalonde quelque part en août. Le 4 juillet dernier, une réunion à huis clos a eu lieu avec le médiateur Roger Fortin et le conseil de ville pour parler du rapport de médiation. Par la suite, ils convenaient que rien ne servait de rapprocher deux parties qui ne cessent de se combattre.

Cette décision a démoralisé les troupes et les menaces de violence ont refait surface à l'intérieur du poste, à tel point que la ville et le médiateur ont rencontré l'exécutif syndical. Ils lui ont demandé de retenir les policiers excessifs et de ne faire aucune déclaration, le temps de régler certaines choses.

Cette semaine, le chef Lalonde a été convoqué à l'hôtel de

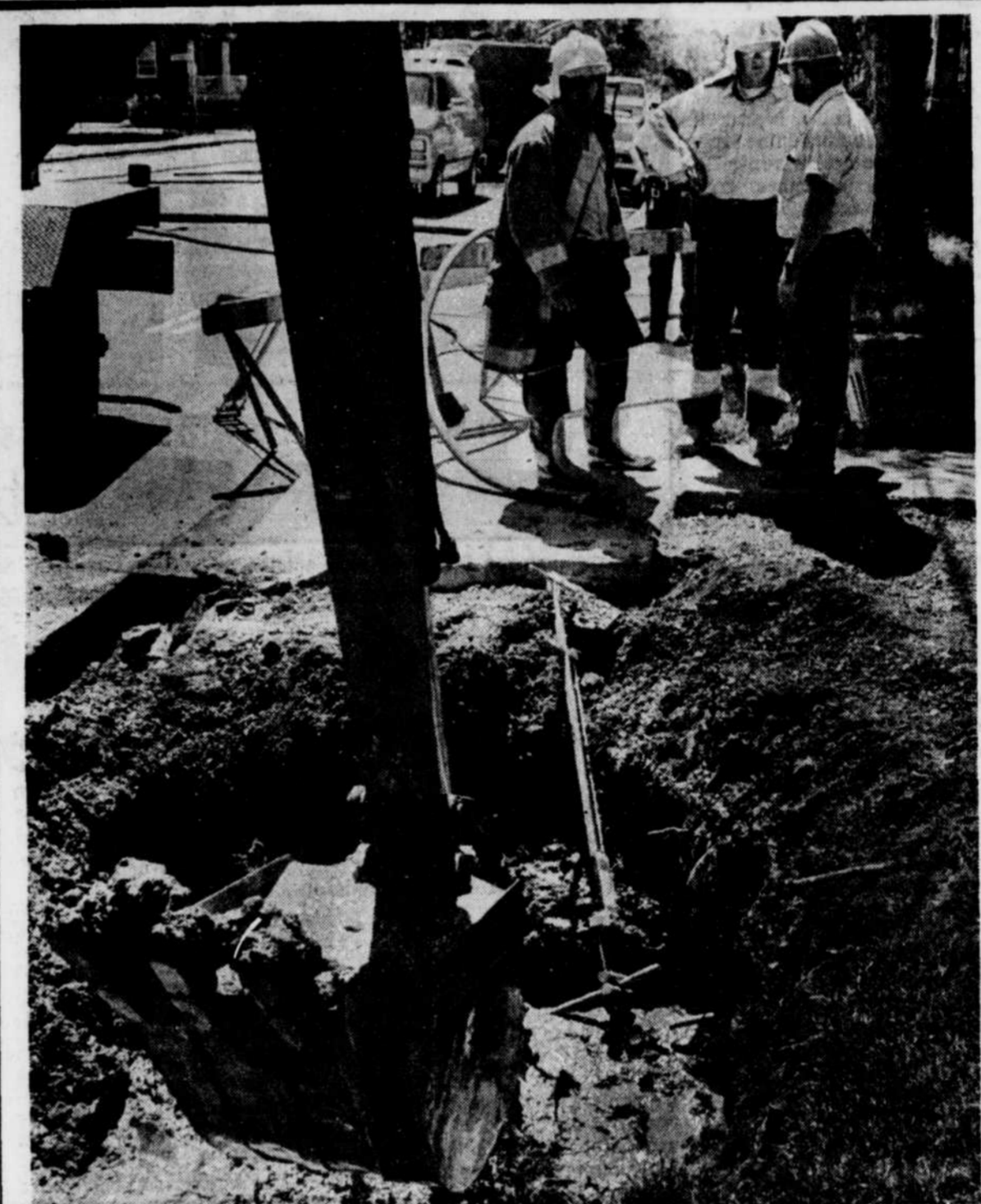
ville. Hier, il participait à une rencontre avec d'autres chefs de police.

La semaine prochaine, il doit remplacer un commis à la mise à jour des documents, au centre de télécommunication. Au lieu de travailler à côté du bureau du sergent, M. Lalonde a fait déménager tout l'équipement dans son bureau, au premier étage. Un refuge d'où il sort rarement, sauf pour aller prendre un café ou visiter la nouvelle aile en construction du poste. « Il ne donne presque plus d'ordre. C'est l'état-major qui tient le bateau », confie un policier.

Prudent et confiant, le maire Ralph Mercier a indiqué hier qu'aucune tractation n'avait été entreprise avec le chef, pas même une rencontre exploratoire. Il en est encore à l'étape de

l'analyse de la situation. Il précise que M. Lalonde est toujours le chef de police et que le service de protection publique de Charlesbourg fonctionne normalement. « Nous ne sommes pas dans un cul-de-sac mais il est préférable de trouver un climat plus acceptable. Aujourd'hui, je n'ai pas de solution, il faut peser le pour et le contre », a-t-il confié hier.

Le directeur de 42 ans a été embauché en avril 1989, sur une base permanente, au salaire de 86 680 \$. La loi de police prévoit qu'un conseil municipal ne peut, quelles que soient les modalités de son engagement, destituer le directeur de son corps policier, que par une résolution adoptée par le vote affirmatif de la majorité absolue de ses membres. L'officier a droit d'appel.



Fuite de gaz

Une fuite de gaz s'est produite, vers 12 h 45 hier, en face du 1242, boulevard René-Lévesque Ouest, à Québec, entre les avenues Holland et Belvédère. Quelques maisons et édifices à logements ont été évacués, le temps que des employés de Gaz Métropolitain coupent l'alimentation. La fuite a été causée par la chute d'une roche sur un tuyau de gaz alors que des travaux d'excavation étaient effectués dans le secteur. Le bris a été réparé en quelques heures.

L'agresseur du jeune punk est acquitté

QUÉBEC — Dans une décision surprise, le juge Anatole Corriveau a acquitté, hier, Martin Crête, 27 ans, de Saint-Émile, qui était accusé d'avoir agressé et mis en danger la vie d'un jeune punk de 17 ans lors d'une altercation survenue le 16 juin dans le stationnement de la place d'Youville.

par PIERRE PELCHAT
LE SOLEIL

Après avoir entendu deux autres témoins, hier, au palais de justice de Québec, le magistrat a affirmé que la preuve présentée devant lui par le procureur de la Couronne, Me Nicolas Poulin, ne lui permettait pas de conclure hors de tout doute raisonnable — comme l'exige le droit criminel — que Martin Crête était bien celui des agresseurs qui avait gravement blessé le jeune au thorax en le coupant avec un verre cassé. La victime a eu un poumon perforé et a dû séjourner à l'hôpital pendant plusieurs jours.

« Il est évident que le jeune a été agressé. Est-ce que c'est le gros noir (Luc Simard) ou l'accusé qui est l'agresseur? Je n'ai pas de preuve », a affirmé le juge qui a trouvé malheureux que la victime n'ait pas été assignée au procès.

Le juge Corriveau a blâmé la poursuite estimant qu'elle avait agi de façon négligente dans cette affaire. Il s'est étonné que le procureur de la Couronne n'est pas fait témoigner la victime de cette agression qui aurait pu identifier formellement l'auteur des voies de faits graves. Avec un tel témoignage, le juge aurait pu rendre un verdict de culpabilité à l'égard de Martin Crête au lieu de l'acquitter. Ce dernier risquait une peine pouvant aller jusqu'à 14 ans d'emprisonnement.

Le procureur de la Couronne a expliqué que le jeune n'avait pu être joint après qu'il eut quitté, à la mi-juillet, l'hôpital Maisonneuve-Rosemont où il a subi une intervention chirurgicale. On a même demandé à ses parents de

faire le message à leur enfant, mais ce fut sans succès.

Devant l'impossibilité de contacter le jeune itinérant, le juge a dit ne pas comprendre pourquoi la Couronne n'a pas demandé de reporter la tenue du procès dans l'attente de retrouver la victime de l'agression. Une telle demande aurait amené la libération sous cautionnement de l'accusé.

Me Poulin qui est revenu de vacances lundi a estimé que le report du procès n'était pas pertinent parce que cela aurait signifié la remise en liberté de l'accusé moyennant un cautionnement et que cela aurait pu présenter des risques en raison de son passé.

Le procureur de la Couronne a indiqué qu'il allait étudier la possibilité de porter en appel le verdict du juge Corriveau ainsi que de nouvelles accusations de voies de faits graves à l'endroit de Martin Crête, mais cette fois pour les blessures causées à un autre jeune punk, Yannick Grant. L'autre agresseur dans cette affaire, Luc Simard, est déjà sous le coup d'accusations de voies de faits graves à l'endroit du jeune Grant.

Hier, Yannick Grant est venu témoigner pour confirmer que Martin Crête était bien celui qui lui avait tailladé l'avant-bras avec une coupe à vin cassée sans toutefois identifier ce dernier comme l'auteur des blessures infligées à l'autre punk. Une autre jeune appelée à la barre, Vicky Poulin, a dit ne pas se souvenir qui était l'agresseur de l'autre jeune punk.

Lundi, un employé du stationnement de la place d'Youville, Martin Bélanger, est venu confirmer que Luc Simard et Martin Crête avaient battu Yannick Grant.

Beauce

Noyé repêché au lac des Abénakis

QUÉBEC — Les plongeurs de la Sûreté du Québec ont travaillé presque sans relâche depuis deux jours pour retrouver les corps de deux hommes portés disparus dans les eaux de la Beauce. Leurs recherches macabres ont abouti dans un seul cas.

par SOPHIE COUSINEAU
LE SOLEIL

Les plongeurs de la SQ ont repêché, hier à 12 h 30, le corps d'André Robitaille, un résident de Saint-Romuald, après avoir ratissé pendant quatre heures le lac des Abénakis, à l'est de Saint-Georges.

M. Robitaille, âgé de 55 ans, s'est aventuré en chaloupe, lundi après-midi, sur le lac au bord duquel il passait ses vacances. Inquiets de la durée de sa promenade, plusieurs de ses proches ont commencé des recherches en soirée. Les agents de la SQ ont pris le relais mardi. La chaloupe a été retrouvée intacte à 15 h 30, mais il n'y avait plus aucun signe de vie de l'homme qui n'avait pas revêtu un gilet de sauvetage avant de quitter le rivage.

Les recherches pour retrouver le canoteur Jean Lacroix, un citoyen d'Audet porté disparu mardi au confluent des rivières Stafford et Chaudière, ont par ailleurs été arrêtées hier.

M. Lacroix et son neveu de 15 ans descendaient l'affluent de la Chaudière lorsque leur embarcation a heurté un rocher puis chaviré, en aval des chutes de la Stafford. Le jeune homme, qui portait un gilet de sauvetage, a gagné la rive à la nage; son oncle de 36 ans, qui n'en portait pas, a coulé.

Les plongeurs de la SQ, qui ont travaillé jusqu'à 11 h 30 mardi soir, ont dû expliquer hier aux membres de la famille de M. Lacroix réunis sur la rive de la Chaudière qu'il serait inutile de reprendre les recherches avant ce matin. La visibilité dans les eaux de la Chaudière, gonflées par la pluie et brouillées par les sédiments, était presque nulle hier. Les plongeurs étaient d'autre part épuisés.

Le gilet de sauvetage

Par une coïncidence, la Société canadienne de la Croix-Rouge a rendu publics hier les résultats d'une étude portant sur les causes de 407 noyades de plaisanciers survenues au Canada entre 1991 et 1992. Les auteurs de l'étude concluent que la majorité des vic-

times sont des hommes qui ne portaient pas de gilet de sauvetage ou qui avaient consommé de l'alcool.

Seulement 8 % des 407 victimes portaient un gilet de sauvetage au moment de leur accident fatal.

La Croix-Rouge recommande, entre autres, que les règlements relatifs aux gilets de sauvetage soient appliqués et que ces vêtements de flottaison soient dotés de sifflets suffisamment puissants pour attirer l'attention de secouristes.

La navigation de plaisance est responsable de 40 % des noyades au Canada, d'après la Croix-Rouge.

Obus disparus

Histoire nébuleuse

QUÉBEC — Vol d'obus à la base de Valcartier ou erreurs administratives? Les militaires se font avares de détails.

par SOPHIE COUSINEAU
LE SOLEIL

Tout ce que le responsable des relations publiques à Valcartier a bien voulu dévoiler, c'est qu'un obus pourrait bien avoir été volé et non pas 50, comme le rapportait mardi le Toronto Sun. « Des obus de 105 mm qui pèsent 68 kilos chacun, cela ne se vole pas si facilement. Nous utilisons des véhicules à chenilles pour les transporter », dit le lieutenant Michel Mailoux.

C'est en juin 1990 que les responsables du dépôt des munitions ont constaté que le nombre d'obus livrés aux unités d'artillerie pour leurs exercices ne correspondait pas au nombre de ceux qui avaient été détruits ou retournés au dépôt. Une différence de 50 obus de 105 mm!

Une enquête a aussitôt été déclenchée. Celle-ci s'est terminée 20 mois plus tard, soit en février 1992. « Au quartier général supérieur, ils étaient insatisfaits de ses conclusions, et ils ont demandé la reprise de l'enquête en mars 1993 », dit le lieutenant Mailoux, en expliquant que ni lui ni le policier militaire actuellement responsable de l'enquête n'ont de détails à offrir sur la réouverture du dossier vu que tous deux n'œuvraient pas à Valcartier alors.

Les conclusions de cette deuxième enquête ne seront pas connues avant des mois, précise le lieutenant Mailoux. Il avance toutefois que des erreurs pourraient avoir jalonné le parcours bureaucratique de 49 des 50 obus, chaque déplacement entraînant sa liasse de formulaires. « Ceux-là ont dû exploser au cours des exercices », dit-il. Reste le 50e obus dont les militaires cherchent encore la trace...

Affaire Simpson: partage des échantillons de sang

LOS ANGELES (Reuter) — Un juge a ordonné hier à un laboratoire médico-légal de permettre à un expert de la défense d'O.J. Simpson de partager les importants échantillons de sang recueillis sur les lieux des meurtres et à la résidence de l'ex-vedette de football. Le juge de la cour supérieure Lance Ito a rendu cette décision après avoir reçu une lettre du laboratoire de Maryland s'opposant à la participation d'experts de la défense.

6/49
tirage du 27-07-94
3-8-12-26-29-42
(complémentaire)
13
EXTRA
967564

LA QUOTIDIENNE
tirage du 27-07-94
0-0-6
0-9-0-2

BANCO

tirage du 27-07-94
1-3-7-10-15-19-21-28-30-36
37-39-40-42-43-44-50-55-61-64

LA TROIS

LE SOLEIL

À Saint-François de Montmagny L'usine Garant ravagée par une forte explosion

SAINT-FRANÇOIS DEMONTMAGNY — Une explosion dans la chaufferie de l'usine Garant, à Saint-François de Montmagny, en fin de soirée mardi, a causé des dommages qui pourraient atteindre le million de dollars. Les activités de l'usine de fabrication d'outils à neige et de jardin seront ralenties pendant une semaine ou deux, mais aucun travailleur ne risque de se retrouver au chômage.

par MICHÈLE LAFERRIÈRE
LE SOLEIL

Vers 23 h mardi, il y a eu une explosion qui a réveillé tous les voisins. Marguerite Leblanc pensait qu'une auto avait défoncé sa maison. Gilberte Crevier croyait qu'une météorite s'était écrasée dans sa cour. Louis-Marie Garant aurait juré que la foudre venait de tomber chez son voisin. Claire Garant-Chabot était certaine que la fin du monde était arrivée. La lueur et le vacarme de l'explosion ont été perçus à des kilomètres à la ronde.

Ils ont finalement appris que la déflagration s'était produite dans le bâtiment abritant les rebuts de bois, source d'énergie de l'usine Garant. Le bâtiment est une perte totale. « Ça sera peut-être l'occasion de moderniser les installations », a déclaré Guy Laporte, directeur de l'ingénierie.

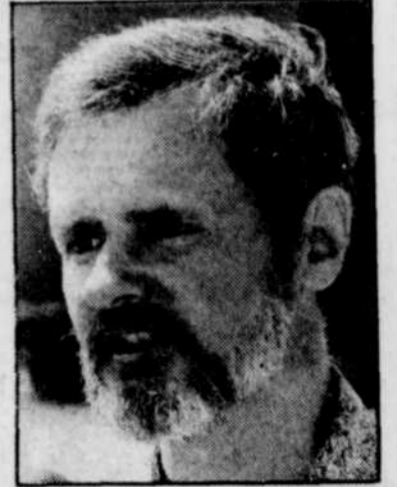
Des flammes gigantesques ont pris naissance à la suite de l'ex-

plosion et se sont propagées à la bâtisse adjacente où se trouve la grosse bouilloire dans laquelle brûlent les rebuts de bois. Personne ne se trouvait dans ce secteur de l'usine.

Aidés d'une dizaine de voisins, 11 pompiers volontaires de Saint-François et quatre pompiers de Montmagny ont mis un peu plus d'une heure à maîtriser l'incendie qui menaçait le département de bois, finalement éteint. Ils ont besogné jusqu'au petit matin.

Selon le chef des pompiers de Saint-François, Jean-Guy Saint-Pierre, une étincelle provenant de la cheminée s'est peut-être introduite dans la poussière de bois. Le feu a pu couvrir des jours, voire des semaines, et l'oxygène causer l'explosion.

Louis-Marie Garant, le président de l'usine, a précisé que la production reprendrait lundi et qu'aucune mise à pied n'était prévue. « Beaucoup d'employés étaient en vacances, mais je leur



Louis-Marie Garant, président de l'usine.

dis de se présenter au travail lundi. » Le sinistre de mardi pose certains problèmes : le bois ne peut plus être séché et la poussière de bois ne peut plus être acheminée dans le bâtiment adjacent à la bouilloire. Mais l'usine dispose d'un système d'appoint qui pourra servir pour faire fonctionner à nouveau la chaufferie.

L'usine Garant, où s'effectue la transformation du bois et du plastique, emploie 250 personnes. Elle appartient aux industries Hanson, un holding britannique, et est dirigée par Ames, une compagnie américaine.



Devant l'usine Garant, en partie en ruines, les pompiers ramassaient leur équipement hier matin.

Johnson confirme la subvention de 55 millions \$ Pas encore d'entente sur le financement des JO de 2002

QUÉBEC — Tandis que le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, confirmait hier que le gouvernement fédéral consacrerait 240 millions \$ et le gouvernement provincial, 55 millions \$ pour les Jeux olympiques d'hiver de 2002, au cabinet du ministre responsable de la région de Québec, M. Jean Leclerc, on affirme qu'« Ottawa ne donne pas nécessairement ce qu'on attendait ».

par DONALD CHARETTE
et BENOÎT ROUTHIER
LE SOLEIL

Autrement dit, aucune entente n'existe encore au sujet du financement des JO. Pourtant le temps commence à presser car la ville de Québec doit déposer son cahier de candidature le 18 août au Comité international olympique et la signature du protocole entre les gouvernements doit y être incluse, dit M. François Grenon, l'attaché de presse du maire de Québec. Les discussions se poursui-

vent entre le fédéral et le provincial sur, semble-t-il, « la façon dont la collaboration du gouvernement fédéral se fera ».

La contribution des gouvernements est faite d'argent mais aussi de services et c'est possiblement là-dessus que les parties ne s'entendent pas encore. C'est peut-être à cela qu'on réfère au cabinet de M. Leclerc quand on dit que le fédéral « ne donne pas nécessairement ce qu'on attendait ».

« Tout ce qui reste à régler, c'est des fioritures, a souligné quant à lui le premier ministre,

Daniel Johnson, lors de son passage dans la région de Québec hier, nous appuyons les Jeux depuis 1992 et nous considérons qu'il n'y a pas de déficit tolérable. »

« Nous avons l'intention de contrôler le déroulement, l'opération et la construction des installations des Jeux. Nous voulons éviter tout déficit », a dit M. Johnson.

Après qu'il eut fait un parallèle avec les Jeux de Montréal et souligné que son gouvernement surveillerait attentivement les coûts de construction des installations, un journaliste lui a rappelé que le maire de Montréal, Jean Drapeau, avait jadis déclaré qu'il n'y avait pas plus de risque de faire un déficit que pour lui d'avoir un enfant, le premier ministre sortant a laissé tomber : « Oui, et il a eu des jumeaux ! »

Le premier ministre est catégorique Pas question de garder le zoo

QUÉBEC — « Le ministère de l'Environnement a décidé que ce n'était pas la mission du gouvernement de donner à manger à des perroquets et des singes. Je souscris entièrement à cela. »

par MICHEL CORBEIL
LE SOLEIL

Le premier ministre Daniel Johnson a tranché net, hier : son gouvernement n'a aucune intention de faire marche arrière avec l'idée de vendre le zoo provincial, situé à Charlesbourg, ou même simplement de décréter un moratoire.

« Ce ne sont pas des fonctionnaires du Québec qui doivent être gardiens de zoo », a ajouté le premier ministre en campagne électorale dans la région de Québec.

Au cabinet du ministre de l'Environnement, Pierre Paradis, l'attaché de presse Raynald Banville a réitéré que l'opération « privatisation » continuera de progresser au rythme prévu. « Les intéressés ont toujours jusqu'au 1er septembre pour se manifester. S'il n'y a pas de proposition, nous irons alors en appel d'offres. »

Ces déclarations devraient réjouir la présidente de la Société zoologique de Québec. Hier, Mme Louise Morency a répété que son organisme est prêt à prendre la relève de l'État.

Selon elle, son conseil d'administration devait voter, hier soir, la

résolution qui permettra au conseil des ministres de se pencher sur son dossier. Elle a cependant refusé d'indiquer le lieu de la rencontre, tout comme elle ne veut pas encore dévoiler la liste des 42 groupes l'appuyant.

Elle a donné peu de détails sur le projet, promettant qu'il est de toute beauté. « Je ne veux rien dire, on ne nous volera aucune de nos idées. » Elle a confirmé qu'il comporte une exemption de taxes d'un an à Charlesbourg, un montant d'environ 700 000 \$ que rembourserait Québec à la ville.

Remous

La veille, LE SOLEIL a rapporté qu'une vingtaine de membres d'organismes divers se sont réunies, lundi, pour relancer la suggestion d'imposer un moratoire. « Il n'y a que quelques personnes désappointées parce que le projet d'Ecozoo de 30 millions \$ ne se fera pas, a commenté Mme Morency. Ils ne sont pas nombreux. »

Ce n'est pas l'avis de M. Bertrand Goulet, commissaire industriel à Charlesbourg et participant à la rencontre. D'après lui, la Société fait preuve de « mépris en-

vers la ville et l'ensemble des partenaires, comme la chambre de commerce, qui lui demandent de faire marche arrière.

« C'est la Société qui a décidé de faire cavalier seul, dit-il. Pourtant, le 28 juin, elle avait confirmé son adhésion à l'idée d'exiger un moratoire. Si Mme Morency parle de partenariat, pourquoi aller de l'avant seule, maintenant, en cachette ? »

Les candidats péquistes et libéraux dans la circonscription de Charlesbourg n'ont pas pris de position ferme dans le débat. Au Parti québécois, M. Jean Rochon déplora que le tout se fasse en vitesse, sans appel public et sans processus établi.

« S'il y a un bradage, si cela n'a pas d'allure, nous réviserons (une fois au pouvoir) le dossier. Si la Société zoologique fait pression pour que l'actuel gouvernement agisse vite et de façon non transparente, je ne suis pas d'accord. Si elle le fait pour sauver le zoo — et la saison —, elle fait peut-être quelque chose d'utile. »

Le candidat libéral Robert Gingras a insisté sur le fait qu'il se battra pour empêcher la fermeture du zoo. Mais il ne songe nullement à jouer les arbitres. « S'ils veulent que j'intervienne, qu'ils me le demandent. »

Les vents changent de direction

Penticton est épargnée par l'incendie de forêt

PENTICTON, C.-B. (PC) — Les résidents de Penticton, dans la vallée de l'Okanagan, ont appris hier que leur ville serait vraisemblablement épargnée par le gigantesque incendie de forêt qui la menaçait, et la plupart des évacués ont pu regagner leur domicile.

L'incendie, qui produit une épaisse fumée visible à des kilomètres de distance, s'étendait sur près de 4000 hectares hier, mais les pompiers ont réussi à barrer la route aux flammes, qui ont pris la direction de l'est hier en s'éloignant de cette ville touristique de 27 000 habitants.

Devant la nouvelle direction prise par les flammes, les autorités du service des forêts ont autorisé la plupart des personnes évacuées à regagner leur domicile. Près de 900 d'entre elles étaient rentrées à la maison mardi, tandis que 2000 autres devaient être autorisées à rentrer hier.

Mais neuf régions rurales demeureraient toujours sous le coup d'ordres d'évacuation.

Selon les autorités, 16 maisons à l'extérieur des limites de Penticton et deux à l'intérieur des limites ont été détruites lundi quand le feu a subitement changé de direction pour progresser vers la ville.

Les autorités de Penticton craignent les répercussions de l'incendie sur le tourisme, une des

principales sources de revenu de la ville pendant l'été.

L'incendie de Penticton est le



Tout n'est que désolation sur le passage de l'incendie de forêt qui dévaste la vallée de l'Okanagan depuis une dizaine de jours.

pire en Colombie-Britannique, mais ce n'est qu'un des quelque 1400 incendies qui font présentement rage dans la province.

Les efforts des pompiers de Colombie-Britannique ont été aidés par l'intervention d'avions-citernes et d'équipes terrestres venues d'Ontario.

Avec son déficit annuel de 1,9 million \$ L'Aquarium reste invendable

QUÉBEC — La privatisation de l'Aquarium est loin de provoquer la bousculade. Pas la moindre petite offre, deux mois après la mise en vente. À peine deux organismes se sont montrés intéressés à y regarder de plus près.

par MICHEL CORBEIL
LE SOLEIL

Hier, la Fédération québécoise du saumon de l'Atlantique s'est pointé au bureau du ministre de l'Environnement et de la Faune, Pierre Paradis, pour obtenir des informations.

Son secrétaire exécutif, Pierre Tremblay, fait valoir que son organisme est intéressé à se servir des installations, situées à Sainte-Foy, pour éduquer le public et faire de la recherche.

« Je viens d'avoir une conversation avec le chef de cabinet et cela m'a baissé l'enthousiasme. Cela semble très déficitaire. Nous devrions maintenir les conventions collectives existantes. Cela a beau être offert pour 1 \$, si c'est pour avoir la chance de perdre 1 million \$, c'est pas intéressant. »

M. Tremblay a tout de même demandé à recevoir les données

financières pour prendre une décision. Par ailleurs, l'attaché de presse du ministre Pierre Pa-



Autant pour les employés que pour les pensionnaires de l'Aquarium, l'avenir est incertain.



Daniel Johnson a présenté hier les candidats Yvan Cloutier et Jean-Guy Gilbert dans le décor de la marina de Québec.

Le PQ mènera le Québec à la ruine, accuse le PLC

QUÉBEC — Le désengagement des programmes à frais partagés avec le fédéral tel que suggéré par Jacques Parizeau ferait perdre plus de 8 milliards \$ aux Québécois selon le chef du Parti libéral du Québec, Daniel Johnson.

par DONALD CHARETTE
LE SOLEIL

Le premier ministre sortant a accentué son offensive sur les coûts de la souveraineté durant cette campagne électorale et décrit le projet péquiste comme l'apocalypse ou presque.

M. Johnson avait choisi le décor de carte postale de la marina du Vieux-Port de Québec pour lancer cette nouvelle charge contre le Parti québécois et « l'arithmétique péquiste ».

Si le Québec se retirait unilatéralement de tous les programmes à frais partagés, il y laisserait 8,1 milliards \$ de dire M. Johnson. « Il y a 5 milliards \$ dans le financement des programmes établis, la péréquation 3,7 milliards \$, l'assistance publique 2,5 milliards \$ et il y a 600 millions \$ de programmes divers; reconnaissons qu'il n'est pas question d'annuler la péréquation, il reste 8,1 milliards \$ dans les programmes conjoints. »

Selon le leader libéral, il faut ajouter la perte des économies d'échelle réalisées dans les dépenses de fonctionnement de l'ar-

mée, la diplomatie, la poste, le transport aérien. « La liste des chevauchements actuels est établie par les plus extravagants entre 600 et 700 millions \$. L'arithmétique péquiste nous fait perdre 8,1 milliards \$ pour économiser 700-800 millions \$. On est encore en train de masquer aux Québécois la réalité financière. »

De plus, de dire M. Johnson, il faut tenir compte des coûts de transition de la souveraineté qui feraient en sorte que « la courbe du développement économique et la courbe des finances publiques s'affaibliraient et tomberaient ». Le premier ministre en appelle d'ailleurs à tous les économistes ayant témoigné devant la Commission Bélanger-Campeau qui ont conclu que « ce serait en bas de zéro, une perte ».

« Parizeau dit n'importe quoi. Il lance des paroles en l'air pour faire triompher sa cause. Ce sont des arguties sur le sexe des anges », de lancer M. Johnson.

Il s'offusque de la comparaison avec le retrait des programmes sociaux initié par Jean Lesage en 1964 car il ne s'agissait pas d'une décision unilatérale mais bien d'un retrait, avec compensation de

points d'impôt, proposée par l'ancien premier ministre Lester B. Pearson.

« M. Parizeau est obligé d'invoquer un farouche fédéraliste comme Lesage pour justifier sa cause séparatiste ».

De nouveau il a sommé son adversaire péquiste de chiffrer les coûts de la séparation. « Combien pour les fonctionnaires embriagés sur les fusions? Combien pour les consultants fébriles? »

Candidats

Par ailleurs, le premier ministre a profité de son passage dans la région pour présenter ses deux derniers candidats, soit Jean-Guy Gilbert dans Taschereau et Yvan Cloutier dans Limoilou.

M. Gilbert, dont l'arrivée a provoqué une minicrise dans l'ancien comté du ministre Jean Leclerc, a soutenu que c'est de l'histoire ancienne. « M. Michel Bédard (ex-organisateur en chef) est un bon libéral. On ne sait jamais ce que nous réserve l'avenir. »

Quant au premier ministre, il dit comprendre la déception de M. Bédard qui « croyait son moment venu » mais que lui, le parti et l'exécutif du comté croyaient que M. Gilbert est un meilleur candidat.

Johnson, grand défenseur des employés de l'État

QUÉBEC — Daniel Johnson s'est vanté hier d'avoir réussi à maintenir le pouvoir d'achat des employés de l'État depuis 10 ans et a promis que « jamais je ne baisserai le salaire des fonctionnaires de 20 % à Noël ».

par DONALD CHARETTE
LE SOLEIL

Le chef libéral a profité hier d'une assemblée qui a bien réuni un millier de partisans dans un hôtel du centre-ville pour tenter de rétablir

les ponts avec une région durement touchée par les compressions budgétaires.

Il a expliqué que dans ses fonctions de président du Conseil du Trésor, il avait affronté des « conditions difficiles » dans la négociation avec le secteur public mais

« que je ne suis pas peu fier d'avoir réussi à maintenir le pouvoir d'achat dans la région de Québec. Depuis 1985, l'inflation a augmenté de 37,4 % alors que l'évolution du salaire moyen dans le secteur public a été de 39,6 % ».

Le premier ministre concède que « ce n'est pas le Pérou, ce n'est pas la mer à boire, ni un trésor, mais il n'en reste pas moins qu'on a réussi à maintenir l'équité. Je vous promets que je ne baisserai pas les salaires des fonctionnaires de 20 % la veille de Noël ». Une tirade qui lui a valu des applaudissements.

Cela dit, le chef du PLQ souligne qu'il faut que le secteur public participe aux efforts car les circonstances économiques affectent tout le monde et qu'il faudra diversifier l'économie de la région de Québec pour la rendre moins dépendante de l'État.

« On ne peut pas dépendre éternellement de l'État, toutes les sociétés occidentales doivent se réaligner. »

Pour démontrer que son parti n'a pas négligé la région, il a donné l'exemple du Centre des congrès, d'Innovatech, de l'appui aux Jeux de 2002. Les initiatives du gouvernement ont permis de faire de Québec la troisième ville en recherche et développement au Canada, devait-il souligner.

Libre-échange

Dans un autre registre, il s'est moqué du chef péquiste et de sa déclaration que Washington l'avait assuré qu'un Québec indépendant ferait partie du pacte du libre-échange.

« M. Parizeau a dit: "Me pensez-vous assez fou?" et il peut endurer un déficit de 8 à 10 milliards \$. Trouvez la réponse vous-mêmes ». Il devait ajouter que son adversaire avait trouvé la réponse américaine « bougrement intéressante mais que la confirmation se fait attendre ».

Nouvelle équipe

Il s'agissait du plus gros rallye tenu par le PLQ dans la région. Les libéraux présentent une équipe regaillardie avec neuf nouvelles figures sur 11, les départs de députés ayant décimé le caucus régional.

L'atmosphère était enthousiaste et l'un des rescapés de l'ancien gouvernement, Rémy Poulin, député de Chauveau, a promis que « le PQ va se rendre compte qu'on n'est pas en vacances ».

La candidate-vedette de Jean-Talon, la maîtresse Margaret Delisle, a soutenu pour sa part que l'indépendance « est une menace pour les Québécois, pour nos enfants ».



Suzanne Marcil et Sylvia Garcia à la résidence Paul-Triquet

L'épouse du premier ministre Daniel Johnson, Suzanne Marcil (à gauche), a accompagné hier la candidate libérale de Louis-Hébert, Sylvia Garcia (au centre), lors de sa visite à la résidence Paul-Triquet de Sainte-Foy. Il s'agissait de la première sortie solo de Mme Johnson dans la campagne.

Haro sur les privatisations bâclées de Johnson

Dumont au zoo avec... l'oncle Pierre

CHARLESBOURG — Mario Dumont prend des risques pour être certain de se faire voir et entendre. Hier, sa visite au zoo de Charlesbourg et la présence d'une vedette de l'ère du Capitaine Bonhomme à ses côtés ont suscité quelques blagues, mais lui ont tout de même garanti d'obtenir un minimum d'attention.

par PIERRE-PAUL NOREAU
LE SOLEIL

Officiellement, le jeune chef du Parti Action démocratique du Québec (PADQ) avait un double objectif en se présentant dans la région de Québec.

Tout d'abord, mettre en valeur des candidats qui ont bien peu de chances à eux seuls d'avoir accès aux feux de la rampe. Ensuite, profiter des privatisations contestées des libéraux dans la capitale pour marquer quelques points.

Planté dans un décor de flamands roses et de canards cancanant à qui mieux mieux, le dirigeant aux allures d'adolescent a présenté aux représentants des médias une figure légendaire qu'il

n'a probablement jamais vue lui-même à son heure de gloire. L'oncle Pierre ou plutôt « l'onc' Pierre » comme le lançait si savoureusement à l'époque l'inénarrable Capitaine Bonhomme, quittait momentanément l'anonymat pour redevenir l'ami des bêtes, et surtout se présenter comme un indéfectible partisan de la troisième voie au Québec.

« Mon sang n'a fait qu'un tour en apprenant la nouvelle ridicule de la privatisation ou de la fermeture du Jardin zoologique et de l' Aquarium, a raconté Désiré Aerts, citoyen de Sainte-Foy depuis maintenant dix ans. Voilà une autre ineptie du gouvernement Johnson qui gaspille le patrimoine national. »

« C'est heureusement l'une de ses dernières puisque le Parti ac-

tion démocratique va rallier une majorité de gens mécontents pour le chasser », concluait-il, ravissant le chef Mario comme il le faisait jadis à la télévision avec les jeunes et moins jeunes.

Johnson défilé

M. Dumont n'a pas tardé à prendre la balle au bond pour dénoncer « les ventes de garage du genre de celles du Mont Sainte-Anne », mettant Daniel Johnson au défi de soumettre par mandat spécial le contrat à l'évaluation impartiale du vérificateur général.

Dans le cas du Jardin zoologique, le porte-parole du PADQ a souhaité que les dirigeants de la Société zoologique puissent avoir la chance de sauver l'institution, sans pour autant aller jusqu'à offrir les deniers publics pour les aider à y parvenir. « Il faut faire confiance au milieu. »

En après-midi, il a présenté trois nouveaux porte-étendard des couleurs du PADQ dans la région, soit Gaétanne Lamontagne (Louis-Hébert), Stéphane Gagnon (Jean-Talon) et Gérard Sénécal (Chauveau). Ils s'ajoutent à André Fournier (Charlesbourg) et Jacques Bussièrès (Les-Chutes-de-la-Chaudière) déjà sur les rangs.

Selon l'organisateur régional Laurent Pagé, il est assuré que chaque comté de la grande région de la capitale aura un candidat de l'équipe Dumont avec la fin des mises en candidature. Il y aura notamment un médecin dans Port-

neuf et probablement un journaliste ailleurs.

D'une prudence toute politique, Mario Dumont ne s'est pas hasardé aux prédictions, faisant valoir qu'il y avait déjà une quarantaine de candidatures *padistes* dans la province, nombre qui progresserait sensiblement. Les confrontations pour obtenir l'investiture seront cependant rares, a-t-il admis, même si c'est possible.



Mario Dumont (au centre) avait de nouveaux candidats du Parti Action démocratique à faire connaître hier, de gauche à droite, Gérard Sénécal (Chauveau), Stéphane Gagnon (Jean-Talon) et Gaétanne Lamontagne (Louis-Hébert). André Fournier (Charlesbourg) était également présent pour ce premier passage du jeune chef dans la région de Québec. En haut, « l'oncle Pierre » (Désiré Aerts), venu lui donner publiquement son appui.

ÉLECTIONS 94



Le chef péquiste ne croit pas que les Américains interviendront Le Québec fera partie de l'Accord de libre-échange, foi de Parizeau

DOLBEAU — Le chef du Parti québécois, Jacques Parizeau, est convaincu que les autorités américaines ne tenteront pas de bloquer l'entrée d'un Québec souverain dans l'Accord de libre-échange canado-américain.

par GILLES BOVIN
LE SOLEIL

« Les règles du jeu commencent à être comprises par bien des gens. Il est clair, à l'heure actuelle, que les Américains sont prêts, de façon réaliste, à se rendre compte qu'il n'est pas question d'avoir une zone grandissante dans les Amériques et, en se servant d'un prétexte essentiellement politique, de se débarrasser d'un des participants majeurs de ce commerce-là », conclut un Jacques Parizeau qui dit tirer son assurance de ses rencontres avec des représentants du Congrès et de l'administration américaine lors de son voyage à Washington, en mars 1993.

Interrogé dans le cadre de sa tournée électorale dans la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean, M. Parizeau a pris soin de souligner qu'il n'avait obtenu aucune garantie ou assurance officielle d'une telle bienveillance américaine « parce que je ne suis pas chef de gouvernement ». Il ajoute cependant avoir eu, à cette occasion, « des conversations bougrement intéressantes ».

Pour bien situer le poids du Québec dans ses échanges commerciaux avec les Américains, M. Parizeau souligne que les échanges Québec-É.-U. atteignent 40 % du volume des échanges américano-mexicains et neuf fois ceux du Chili avec les États-Unis. « Nous ne sommes pas marginaux et ils le savent. »

Programmes à frais partagés

Un gouvernement du Parti québécois ne se retirerait pas des programmes à frais partagés fédéraux-provinciaux de santé ou autres sans obtenir d'Ottawa une compensation financière, a par ailleurs précisé hier le chef péquiste, Jacques Parizeau.

« On n'est pas tombé sur le crâne ! » lançait, agacé, un Jacques Parizeau qui devait défendre pour la deuxième fois depuis le début de la campagne, ses positions sur les discussions constitutionnelles entre l'élection d'un gouvernement péquiste et le référendum sur la souveraineté.

« Je ne saisis pas les réflexes de M. Johnson ces jours-ci. Est-ce qu'il s'imagine un instant qu'on se retirerait de quoi que ce soit sans avoir l'argent en échange ? » a rétorqué le chef péquiste au premier ministre Johnson qui évaluait hier à quelque 8 milliards \$ le coût d'un retrait du Québec des programmes à frais partagés.

M. Parizeau a de nouveau soutenu qu'il n'avait pas l'intention de « perdre du temps » dans des discussions avec Ottawa après une élection d'un gouvernement péquiste. S'il se sent bousculé dans de telles négociations, M. Parizeau soutient toujours que le Québec devrait se retirer tout simplement des programmes à frais partagés... « avec compensation financière » comme l'avait fait le premier ministre Jean Lesage.

Et si Ottawa refuse de verser ces compensations ? « On va réagir en disant qu'on va attendre quatre ou cinq mois de plus. C'est tout. Il n'y a rien là. Après le référendum, on ne parle plus de quoi que ce soit. Les Québécois organisent leurs propres programmes d'assurance sociale et ils ont tous les impôts qu'ils envoient à Ottawa. »

Agriculture et libre-échange

Le chef péquiste a mis fin hier à une tournée de trois jours dans la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean par une visite à un groupe de producteurs agricoles de Saint-Prime avant de rencontrer les travailleurs de l'usine des produits forestiers Alliance (Domtar), à Dolbeau.

Vantant les mérites de l'ex-ministre de l'Agriculture péquiste, Jean Garon, M. Parizeau s'est engagé à stopper la dégringolade de ce secteur d'activités dans l'économie québécoise depuis quelques années. Statistiques à l'appui, le chef du PQ a démontré que le revenu net par ferme québécoise a diminué de près de 3000 \$ par année de 1986 à 1993 alors

qu'il avait augmenté de 5000 \$ pendant que le PQ était au pouvoir.

De la même façon, le nombre d'emplois agricoles a décliné de 15 000 sous la gouverne des libéraux alors qu'il avait augmenté de 14 000 sous le régime péquiste. Quant à la moyenne annuelle des investissements dans le secteur agricole, elle a chuté de 703 millions \$ dans les cinq dernières années du gouvernement péquiste à 409 millions \$ depuis que les libéraux sont au pouvoir. « Les libéraux ont saccagé l'agriculture », constate Jacques Parizeau.

Aujourd'hui et au cours de la fin de semaine, le chef péquiste fera campagne dans la région de Montréal avant de prendre la route de l'Abitibi, en début de semaine prochaine.



Jacques Parizeau lors de son passage à Saint-Prime, au Saguenay—Lac-Saint-Jean. Il y a notamment rencontré les agriculteurs.

En Bref

■ Algreurs d'unité

Les Canadiens ont éprouvé en juillet une aigreur qu'ils n'avaient pas ressentie depuis les grands « sparages » constitutionnels. Selon Gallup, la question de l'unité canadienne est redevenue un sujet d'inquiétude pour un Canadien sur dix, thème qui ne préoccupait en janvier dernier qu'un Canadien sur 100. Le chômage (36 %), la dette (21 %) et l'inflation (15 %) ont cependant l'effet d'un véritable ulcère sur les contribuables.

■ Un « Job » à 63 000 \$?

Contre 100 signatures et une photo de votre beau visage, le Parti Citron du chef et roi Denis Patenaude, vous offre une petite chance de devenir député à 63 000 \$, sans compter plusieurs autres avantages gênants... « Il faut remplacer les deux de pique et le premier ministre actuels par des valets citronnés et un Roi du Québec », soutient-il en sollicitant des candidatures pour la formation dont la devise est : « Moi, j'vote CITRON, c'est sûr... »

■ Le Parti Égalité dénonce

SHAWVILLE (PC) — Le chef du Parti Égalité, Keith Henderson, estime que tant les libéraux que le Parti québécois leurrant les Québécois en disant que ceux-ci pourraient devenir souverains si cette option obtenait 50 % plus un lors d'un référendum. Notant que si 80 % des Québécois vont voter à ce référendum et qu'un peu plus de la moitié de ceux-ci favorisent la souveraineté, cela totaliserait 1,6 million de personnes sur 27 millions de Canadiens.

■ Plainte des libéraux rejetée

QUÉBEC — Le directeur des élections du Québec, Pierre-F. Côté, a rejeté hier une plainte émanant du Parti libéral et qui prétendait que le Parti québécois s'était livré à de l'affichage électoral illégal dans le comté de Bourget. Dans une lettre adressée au conseiller juridique du PLQ, Me Michel Bouliane, et dont la Presse canadienne a réclamé une copie, le bureau du directeur des élections explique qu'après vérification, les panneaux publicitaires installés dans le comté de Bourget par le Parti québécois sont conformes à la loi.

Stores de TOUT GENRE
VERTICAUX • HORIZONTAUX • PLISSÉS • STORES de TOILE

OUVERT LE DIMANCHE!
12h à 17h

vendus

Direct Public

à VANIER!

Maintenant le PLUS GRAND FABRICANT de stores au PAYS, le Marché du Store vous offre tout ce que vous cherchez : le plus grand choix et la meilleure qualité AU PRIX DU MANUFACTURIER!

COMMANDES PRÊTES en

24 HEURES ...ou moins!

PROFITEZ DU PLUS GRAND CHOIX DE STORES AU PAYS...

15,000

STYLES et COULEURS!

À TOUS LES JOURS, vous ne payez

PAS DE TAXE!

EN PLUS...

EXEMPLE DE NOS BAS PRIX À TOUS LES JOURS!

STORES HORIZONTAUX EN PVC 1" 1^{re} QUALITÉ!

| Blanc ou ivoire | | Haut. 45" | | Haut. 64" | |
|-----------------|-------|-----------|-------|----------------------------|-------|
| Larg. | Haut. | Larg. | Haut. | Larg. | Haut. |
| 20 x | 275 | 40 x | 649 | 40 x | 1075 |
| 22 x | 299 | 44 x | 699 | 44 x | 1099 |
| 24 x | 269 | 48 x | 775 | 48 x | 1125 |
| 26 x | 299 | 54 x | 899 | 54 x | 1299 |
| 27 x | 425 | 60 x | 975 | 60 x | 1375 |
| 30 x | 399 | 64 x | 1199 | 64 x | 1499 |
| 33 x | 549 | 72 x | 1299 | 72 x | 1799 |
| 36 x | 549 | 825 | 2899 | porte patio 76" x 84" 2899 | |

• Succursale No. 18 • Québec • Succursale No. 18 • Québec • Succursale No. 18 • Québec

LE MARCHÉ DU STORE

265, boul. Wilfrid-Hamel à Vanier (Angle rue Du Pont Scott, directement en face de l'hôpital Christ-Roi)

687-0053

• VISA • MASTERCARD • AMERICAN EXPRESS • PAINMENT DIRECT INTERAC • CHÈQUES ACCEPTÉS •

Succursale no. 18

OUVERT AU PUBLIC

sur le boul. Wilfrid-Hamel

OUVERT
Lundi, mardi : 9h - 16h
Mercredi ou vendredi : 9h - 21h
Samedi : 9h - 17h
Dimanche : 12h - 17h



Malgré la conviction du péquiste Rosaire Bertrand qu'une vague bleue recouvrira la région de Québec le 12 septembre, Remy Poulin est persuadé que la machine libérale régionale a l'énergie pour rééditer un précédent unioniste... heureusement réusé par Daniel Johnson, père.

Le monde à l'envers dans la région de Québec

Les «p'tits nouveaux» libéraux face à «l'expérience» péquiste

QUÉBEC — C'est le monde à l'envers en ce début de campagne dans la région de Québec. Le porte-parole du gouvernement insiste sur la nouveauté, parlant peu de réalisations. Celui des aspirants insiste sur l'expérience et la cohésion quasi ministérielles de son groupe de candidats.

par PIERRE-PAUL NOREAU
LE SOLEIL

« Nous avons une nouvelle équipe, prête à travailler le terrain. Elle déborde d'énergie pour rencontrer les gens et leur faire connaître notre programme », martèle Remy Poulin, député libéral de Chauveau et organisateur gouvernemental pour la région de la capitale.

À l'entendre, l'enthousiasme des siens a quelque chose de juvénile, de débridé. Suffisamment selon lui pour répéter une page de l'histoire du Québec, celle des

élections de 1966, où Daniel Johnson père détrônait contre toute attente l'équipe libérale de la Révolution tranquille de Jean Lesage.

De son côté, son vis-à-vis péquiste Rosaire Bertrand, également candidat dans Charlevoix, évoque les semaines à venir avec la sérénité de celui qui est déjà aux commandes.

« Il y a longtemps que nous sommes prêts. Notre équipe de candidats se rencontre déjà depuis plusieurs semaines... C'est même mieux qu'en 1976. Quand on va être élu, le caucus sera déjà habitué à travailler ensemble. »

Sans y aller d'une prédiction

formelle, M. Bertrand a la conviction que le Parti québécois peut raffer les 11 comtés. Cependant, au soin qu'il prend à vanter les atouts de la candidate Diane Lavallée, il faut comprendre que la possibilité que Jean-Talon demeure libéral grâce à Margaret Delisle est plausible.

Quant à la seule autre circonscription que la région à n'avoir jamais voté péquiste, soit Charlevoix, Rosaire Bertrand prétend que ses 2300 membres, le plus haut total régional, lui permettent de prétendre à la défaite imminente du député Daniel Bradet.

Peu intimidé

Le fougueux Remy Poulin est loin d'être intimidé. La présumée renommée des candidats péquistes est notamment un argu-

ment qui le fait s'esclaffer.

« Qui connaît Paul Bégin? commence-t-il en se moquant du représentant péquiste de Louis-Hébert. Michel Rivard est-il plus connu que Margaret Delisle? Jean Rochon est un peu connu des médias, mais dans Charlesbourg, Robert Gingras avec son travail d'entrepreneur, connaît certainement beaucoup plus de monde que lui. »

Il ne croit pas non plus à la présumée vindicte des fonctionnaires. Seuls les occasionnels ont raison d'en vouloir au gouvernement libéral en raison de l'élimination de leurs postes.

Pour ce qui est des réguliers, ils ont dû mettre l'épaule à la roue des restrictions budgétaires comme le reste des citoyens. « Mais je me suis battu pour l'essentiel, leur sécurité d'emploi. Et comparativement aux péquistes, nous, nous avons respecté notre signature », souligne celui qui vise une troisième victoire contre le péquiste Raymond Brouillet.

Enfin, sur l'argument des départs massifs des ténors libéraux démontrant selon M. Bertrand le peu de confiance à l'endroit du nouveau chef Daniel Johnson, la réponse de l'organisateur libéral est toute prête.

Le ton baisse, devient plus intime, faisant appel à la compréhension de l'interlocuteur. Du côté ministériel, ils avaient tous plus ou moins 10 ans de politique active derrière eux. Fatigue et besoin de se ressourcer, argue-t-il.

Quant aux simples députés, ils ont à son avis jugé bon de réorienter leur carrière. La décision du nouveau premier ministre de les oublier lors de la formation de son premier cabinet a sans doute ajouté à leur intérêt d'examiner les options, faut-il comprendre.

Jean Garon parvenu à l'étape des «solutions»

LÉVIS — C'est un plan d'action ciblant des objectifs spécifiques à la Rive-Sud mais aussi nationaux que le député de Lévis, Jean Garon, entend proposer à l'électorat au cours des semaines qui viennent.

par MARC SAINT-PIERRE
LE SOLEIL

M. Garon a révélé les grands points d'appui de sa campagne électorale à l'occasion d'une conférence de presse à ses bureaux spartiates du boulevard de la Rive-Sud, à Lévis, hier.

Processus démocratique oblige, le député sortant a annoncé aussi — sans surprendre qui-conque — qu'il sera candidat à l'investiture du Parti québécois dans ce comté de Lévis qu'il représente depuis 1976. En l'occur-

rence, il s'agit pour lui d'une formalité puisque après quatre mandats il sera encore le seul candidat péquiste à monter sur la tribune du Centre Raymond-Blais le 2 août.

« Depuis 1976, l'appui que les gens de Lévis me manifestent quotidiennement lorsque je les rencontre est le carburant de mon travail de député et tant que j'aurai le sentiment que je peux contribuer à aider à ce que les choses aillent mieux et soient mieux organisées dans notre milieu, c'est avec plaisir que mes idées, mon temps et mon ardeur au travail se-

ront à leur service », a noté M. Garon.

Sur les plans local et régional, ses idées sont celles de l'implantation d'une université à Lévis, du développement par les gens de leurs propres institutions, des voies de communication nécessaires pour assurer la cohésion de la région et de la mise en place des institutions culturelles et des médias régionaux requis pour assurer son rayonnement.

Plus précisément, M. Garon indiquera plus tard, par exemple, que c'est un « mauvais service » à rendre à la population de l'axe Québec-Lévis de n'y maintenir qu'une seule institution universitaire et qu'il se mêlera de la campagne électorale de la commission

scolaire Lévis-Bellechasse.

« Nous n'occupons pas la place qui nous revient. Ça fait longtemps que j'y réfléchis. Maintenant, j'en suis à l'étape des solutions », ajoutera-t-il sans préciser davantage.

L'avenir de MIL Davie sera également de ses thèmes de campagne et nommément le dossier du traversier des îles de la Madeleine qu'il voit comme une desserte à compter de la Gaspésie qui profiterait au Québec plutôt qu'aux Maritimes.

« Ce projet que j'ai mis de l'avant en février a été endossé pleinement par M. Jacques Parizeau lors de son passage au chantier maritime de Lévis en mars et fait maintenant partie de la plate-

forme électorale du Parti québécois », a rappelé M. Garon.

Le député sortant a aussi indiqué qu'il entend profiter de la campagne pour expliciter son concept d'une véritable politique maritime québécoise dont, a-t-il dit, « l'absence cruelle a mené à une sous-utilisation scandaleuse du Saint-Laurent comme principal outil de développement économique du Québec dans son ensemble et de la région de Québec-Lévis en particulier ».

« Le maritime, ce serait une mine d'or pour le Québec », a ajouté celui que certains milieux voient déjà comme le ministre des Transports dans un éventuel gouvernement Parizeau.

LIQUIDATION EXPRESS

94

GARANTIE 6 ANS - kilométrage illimité
TRANSMISSION AUTOMATIQUE



EXCEL CX 1994
7988\$
149⁹⁵ / mois

Une des meilleures valeurs de revente de sa catégorie

OU **RABAIS DE 1000\$**

SONATA 1995
14 995\$



Une grande importée à votre portée

RABAIS EXPRESS
de **1500\$**



SCOUPE 1994

La meilleure valeur de revente de sa catégorie

ELANTRA GL 1994
10 888\$
199⁹⁵ / mois



Très économique avec une valeur de revente inégalée



HYUNDAI
On évolue à votre avantage



LE PROGRAMME D'ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 HEURES HYUNDAI
Par l'entremise de Club Auto, organisme affilié à la CAA.



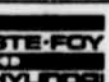
* Le prix correspond au P.D.S.F. pour le modèle de base moins le rabais promotionnel (immatriculation, transport, préparation et taxes en sus). Photos à titre indicatif. ** Offre d'une durée limitée. Prix mensuel basé sur une durée de 60 mois avec le prêt « AUTO OPTION ». Option d'achat ou de remise de l'auto à la fin du terme définie comme suit: EXCEL CX 1994 de base, 3 portes, à partir de 149,95 \$ / mois pour 60 mois avec une valeur résiduelle définie de 2 100 \$ et ELANTRA GL 1994 de base à partir de 199,95 \$ / mois pour 60 mois avec une valeur résiduelle définie de 2 900 \$. Kilométrage limité à 27 000 km / année. Transport, préparation, TPS et TVG en sus. Sur approbation de crédit. Voir votre concessionnaire participant. Basé sur un taux d'intérêt de 10,75 %.



659, boul. Saint-Joseph, Québec
623-5471



Route 20, sortie 278
728-4044



2650, Dalton, Parc Colbert, Sainte-Foy
654-9292



144, rte Kennedy, Lévis
(À 9 minutes des ponts)
833-7140



1605, boul. Henri-Bourassa, Québec
522-3738



484, Côte Joyeuse, Saint-Raymond
1-800-463-3818



Quelques spectateurs ont participé à la fête en se maquillant le corps.

Lollapalooza à Montréal 20 000 amateurs de rock envahissent l'île Sainte-Hélène

MONTRÉAL (d'après PC) — Quelque 20 000 amateurs de rock, pour la plupart adolescents, ont transformé le Parc des îles de Montréal en gigantesque terrain de jeux, hier, à l'occasion d'une longue célébration de la musique dite alternative, d'aujourd'hui comme demain.

Vêtus du short et du t-shirt de rigueur, par une magnifique journée largement ensoleillée et légèrement venteuse, les « lollapaloozers » ont investi les 70 hectares de l'île Sainte-Hélène, en plein cœur du Saint-Laurent, s'installant où bon leur semblait, se prêtant aux multiples activités extramusicales leur étant proposées.

À des lieux de celle d'un concert rock conventionnel, l'ambiance ressemblait à celle d'un barbecue.

On attendait avant tout les Smashing Pumpkins, les Beastie Boys et les Breeders; on aura entre-temps découvert Nick Cave and The Bad Seeds, George Clinton ainsi que Verve et les Flaming Lips, artistes dont le succès de-

meure d'estime en dépit de feuilles de route bien noircies. Le mot d'ordre du jour n'était-il pas « ouvre ton cœur, ton esprit et ton âme et emplie-les de musique, d'art et de culture »?

Au moment de leur timide entrée en scène, vers midi, les hordes de « lollapaloozers » se pressaient paresseusement aux points d'entrée du cirque d'un seul jour.

L'organisation du festival itinérant, rodée par l'expérience de ses précédentes présentations, avait pensé à tout, faisant sortir de terre un village temporaire, mais fonctionnel: panneaux indicateurs géants et bariolés, longues rangées de toilettes de campagne, tente d'eau pour rafraîchir ceux souffrant de la chaleur, etc.

Volontaires demandés pour le Rwanda

QUÉBEC — Les organismes humanitaires qui oeuvrent au Rwanda sont encore à la recherche de dons. D'autres lancent un appel au public pour trouver des volontaires prêts à aller aider les réfugiés rwandais victimes de la guerre et du choléra.

La Croix-Rouge internationale avait demandé des volontaires en avril. Mais l'organisme travaille en ce moment à partir d'une banque de candidats. « Et les dons sont toujours les bienvenus », explique Marie-Christine Therrien.

Le regroupement Vision mondiale, un des nombreux organismes sans but lucratif qui oeuvrent sur le terrain au Rwanda, voit de son côté la nécessité de faire un appel public de volon-

naires. « C'est certain que les dons sont reçus avec plaisir par tous les organismes, explique Jacques-André Lavallée. Mais la problématique du choléra et la nécessité de réhydrater les gens font en sorte que nous avons besoin de davantage de personnes sur les lieux. »

Vision mondiale a besoin de gens ayant une formation médicale. « Ce n'est pas tout le monde qui peut partir. Mais tout le monde peut faire un petit bout de chemin en faisant un don », estime M. Lavallée.

Réorganisation des hôpitaux universitaires dans la région de Québec Le PQ soutient le projet de réduction

CHARLESBOURG — Jean Rochon, celui que plusieurs identifient déjà comme le futur ministre de la Santé et des Services sociaux dans un éventuel gouvernement du Parti québécois, applaudit aux recommandations de la firme de consultants CGO sur la réorganisation des services hospitaliers dans l'agglomération de Québec.

par GILBERT LEDUC
LE SOLEIL

« À prime abord, ça m'apparaît une proposition remplie de bon sens. J'espère énormément que le regroupement va aller dans ce sens-là », a déclaré hier le Dr Rochon au cours d'un entretien dans ses quartiers généraux à Charlesbourg.

LE SOLEIL révélait, dans son édition d'hier, que le consultant suggérait la réduction de six à deux le nombre d'hôpitaux à statut universitaire dans la région de

Québec. Il proposait, aussi, la création d'un centre hospitalier associé aux deux hôpitaux universitaires et l'établissement d'un institut de recherche.

La proposition est maintenant entre les mains des directeurs généraux des six hôpitaux à statut universitaire (CHUL, Enfant-Jésus, Hôtel-Dieu de Québec, Laval, Saint-François-d'Assise et Saint-Sacrement) et de la faculté de médecine de l'université Laval. Ils seront appelés à se prononcer le 17 octobre.

Candidat péquiste dans Charlesbourg, Jean Rochon estime que

la réduction d'au moins la moitié du nombre d'hôpitaux à statut universitaire est essentielle « au maintien de la bonne qualité de l'enseignement et de la recherche ». Il ajoute « qu'à la limite », la région de Québec pourrait ne compter qu'un seul hôpital à statut universitaire.

« Les six hôpitaux ne peuvent plus évoluer isolément et se faire une concurrence féroce pour les ressources disponibles. Ils doivent fonctionner ensemble pour compétitionner avec d'autres grands centres universitaires », souligne le Dr Rochon qui a présidé, il y a quelques années, la commission d'enquête sur les services de santé et des services sociaux au Québec, dont le rapport proposait, entre autres, le regroupement des centres hospitaliers à statut universitaire.

Pour le candidat « vedette » du Parti québécois, il est impossible, avec six hôpitaux engagés dans la formation universitaire et la recherche spécialisée sur le territoire de la région de Québec, d'obtenir pour chacun d'entre eux les « masses critiques » essentielles en ce qui a trait au nombre d'étudiants à former, de patients à ausculter et de cas divers à étudier. Il ajoute qu'il faut aussi tenir compte que l'on « forme » aujourd'hui moins de médecins qu'auparavant.

En ce qui a trait à la quantité et à la qualité des soins offerts à la population, M. Rochon ne croit pas qu'à lui seul le regroupement des centres hospitaliers va permettre d'obtenir de meilleurs soins. Il doit être jumelé à la réduction du nombre de lits de soins de courte durée.

Terriblement tentantes ces causeuses en cuir d'origine italienne vert. Sobres et confortables, elles créeront une ambiance accueillante et chaleureuse.

2 causeuses pour **2 295\$**
ou
1 causeuse + 1 canapé 3 places pour **2 795\$**
Choix de coloris

Pour une ambiance chaleureuse, vous apprécierez ces invitants canapés aux formes harmonieuses, habillés d'un joli jacquard floral à dominance vert et bordeaux.

2 causeuses pour **1 595\$**
ou
1 causeuse + 1 canapé 3 places pour **1 895\$**
Choix de tissus

Vous aspirez au bien-être? Offrez-vous ces canapés très actuels en cuir véritable bordeaux. Votre confort sera assuré par un double coussinage au siège et de larges appuis-bras.

2 causeuses pour **2 995\$**
ou
1 causeuse + 1 canapé 3 places pour **3 495\$**
Choix de coloris

*12 juillet 1995 - Conditionnel à l'approbation du crédit - Acompte 30%

LA GALERIE DU MEUBLE

5 MAGASINS BIEN DIFFÉRENTS

CLASSIQUE: 1215, boul. Charest O. Québec. Tél.: 681-0171
CONTEMPORAIN: 18, rue Courcellette, Québec. Tél.: 681-0171
ROCHE BOBOIS: 9, rue Courcellette, Québec. Tél.: 681-4101
CUIR NO 1: 2960, boul. Laurier, Ste-Foy. Tél.: 653-6761
SOFA DESIGN: 9, rue Courcellette, Québec. Tél.: 681-2302

• LUNDI AU MERCREDI 9 H À 17 H 30 • JEUDI ET VENDREDI 9 H À 21 H
• SAMEDI 9 H À 17 H • DIMANCHE, FERMÉ JUSQU'AU 31 JUILLET
Service de décoration offert gratuitement et livraison gratuite partout en province

NE PERDEZ PAS LA
Les meilleurs prix en ville!

SUPPORTS À VÉLOS

- 5 portes, pas d'attente
- Vente et réparation de remorques de toutes les dimensions
- Freins électriques
- Retrouviseur de transmission

ATTACHE-REMORQUE DE LA CAPITALE INC.
445, rue Curie, angle Dalton
perc Colbert, Sainte-Foy (par autoroute Charest) **659-4245**

Maunéquin

Régina consent des rabais jamais vus en juillet!

Groupe de PANTALONS ET BERMUDAS
cour. 115 à 255\$
Spécial 39\$ à 79\$

Groupe de CHEMISIERS ET JUPES
cour. jusqu'à 267\$
Spécial 29\$ à 89\$

Groupe de VESTONS
cour. jusqu'à 379\$
Spécial 59\$ à 89\$

Groupe de ROBES ET COSTUMES EN TRICOT
cour. jusqu'à 413\$
Spécial 79\$

Tout est réduit jusqu'à 60% et plus.

OUVERT LE DIMANCHE DE MIDI À 17 HEURES
TOUTES TAXES INCLUSES DANS NOS PRIX

Stationnement gratuit pour nos clientes

2600, boul. Laurier
Sainte-Foy

Motards hors-la-loi aux funérailles de Duhaime? Le ministre Lefebvre est prudent

TROIS-RIVIÈRES (PC) — Le ministre de la Justice du Québec, M. Roger Lefebvre, a qualifié hier de « très questionnable et même surprenante » la situation de la veille alors que des Hell's Angels ont littéralement pris le contrôle de la situation en se chargeant notamment de la circulation à l'occasion des funérailles du motard Jean-Louis Duhaime.

M. Lefebvre, qui est demeuré prudent dans ses propos, a d'abord rappelé que la police relevait du ministère de la Sécurité publique et non pas de la Justice.

« Mais s'il y a eu des infractions de commises sur le territoire qui relève de la Sûreté du Québec entre Trois-Rivières et Saint-Paulin, les dossiers seront soumis comme tous les autres au substitut du procureur général.

« Si on arrive à la conclusion que des infractions ont été commises (les motards ne portaient pas leurs casques pour se rendre aux funérailles), il va y avoir des poursuites, mais on est dans des conditions très hypothétiques », a-t-il tenu à préciser.

Les funérailles du motard n'ont pas seulement soulevé le questionnement des journalistes. Elles les ont forcés à travailler dans des circonstances assez particulières.

Les représentants de la station de télévision CHEM (TVA) ont probablement vécu les minutes les plus angoissantes de cette journée lorsque six motards les ont abordés pour prendre possession d'une cassette de tournage.

Le caméraman Jean Carboneau et le journaliste Pierre Saint-Yves ont brièvement tenté d'argumenter, sans succès.

Bien plus, les deux représentants de CHEM ont été escortés jusqu'à leur véhicule, et ont été invités à quitter les lieux.

Pendant ce temps, un deuxième caméraman de la même station était juché sur le toit de la Place Royale, tout près de la cathédrale. Des motards l'ont repéré, et ont décidé de l'attendre en bas de l'édifice. Heureusement, il n'a finalement pas été importuné.

Le directeur de l'information de cette station du réseau TVA, M. Harold Gagné, mentionne qu'aucune plainte ne sera portée envers les motards au poste de Sécurité publique de Trois-Rivières.

Le caméraman Christian Viens s'est également fait confisquer une cassette vidéo. Il avait toutefois été averti au cours des minutes précédentes que les Hell's n'appréciaient pas particulièrement la présence des médias visuels. Il a donc pu changer de cassette, de sorte que celle remise aux motards ne contenait que peu d'images pertinentes.

Une équipe de reportage de Radio-Canada, de Montréal, s'est également fait entourer par des motards qui leur demandaient leur matériel vidéo. Un Hell's s'est toutefois interposé et a demandé à ses confrères de laisser les journalistes tranquilles.

M. Brouillette mentionne aussi qu'il ne croit pas qu'une plainte sera déposée auprès des forces de l'ordre.

« Nous ne saurons jamais qui est parti avec la cassette, la preuve ne serait pas facile à faire. Il ne s'agit pas d'enfants de choeur! »

La camionnette de CKTM a également reçu un coup de poing d'un motard avant de quitter le terrain de l'église.

Au quotidien de Trois-Rivières *Le Nouvelliste*, dont les textes et les photos ont alimenté les journaux du Québec sur ces funérailles inhabituelles, les chasseurs d'images ont aussi été pris à partie.

Les deux photographes désignés pour couvrir cet événement ont bien senti la colère des Hell's lorsqu'une caméra est pointée vers eux.

Terry Charland était stationné sur le bord de l'autoroute 40, à la hauteur de la rue Saint-Roch, pour obtenir une bonne vue en hauteur du cortège funéraire. Lorsque les motards l'ont aperçu, ils ont immobilisé leurs Harley-Davidson et se sont mis à maugréer. Le photographe est parti sans demander son reste...

De son côté, Daniel Flageol prenait ses clichés d'un local situé au quatrième étage de l'édifice de la Caisse populaire de Trois-Rivières, au coin des rues Bonaventure et Royale. Lorsqu'il a été repéré par quatre motards, il a décidé de prendre ses jambes à son cou. Il est sorti par l'escalier de secours de l'édifice pour semer ses poursuivants.

Cancer: les enzymes aident à identifier les individus à risque

MONTRÉAL — Grâce aux enzymes, les chercheurs peuvent maintenant mieux comprendre comment interagissent les facteurs cancérigènes, comme les substances toxiques présentes dans l'environnement, les habitudes de vie ou les prédispositions génétiques.

par MAXINE RUVINSKY de la Presse canadienne

Les enzymes aident ainsi à identifier les individus à risque, ont expliqué cette semaine des chercheurs dans le cadre du 12e Congrès international de pharmacologie, qui se tient à Montréal.

« À la suite des travaux de cette année, il est maintenant possible de prédire le niveau de risque d'une personne selon son taux d'enzymes », a expliqué le Dr Fred Kadlubar, du Centre national de recherches en toxicologie de Jefferson, en Arizona.

Les enzymes sont des protéines qui servent de catalyseur biologique, accélérant la réaction chimique dans la cellule — qu'elles soient saines ou cancéreuses.

Mais le tableau est plus complexe qu'il n'y paraît, les individus étant tous différents.

Les systèmes « qui nous aident à éliminer les substances chimiques étrangères peuvent aussi les convertir en agents cancérigènes directs », explique le Dr Allen Okey, directeur du département de pharmacologie à la faculté de médecine de l'Université de Toronto.

« On doit se demander maintenant quelle différence il existe entre chaque individu dans sa capacité à négocier avec les substances

chimiques étrangères auxquelles nous sommes exposés tous les jours. »

Pour ne rien arranger, les substances toxiques se présentent sous différentes formes. Les amines aromatiques, par exemple, soupçonnées d'être cancérigènes, peuvent être présentes dans la fumée de cigarette, mais aussi produite par la cuisson de la viande, explique le Dr Kadlubar.

La bonne nouvelle, c'est que les recherches sur les enzymes et le cancer convergent toutes sensiblement vers les mêmes résultats, ce qui augure bien pour les mesures préventives.

« Nous pourrions être capables un jour de dire aux gens: 'parce que vous présentez tel taux de telle ou telle enzyme, vos habitudes de vie pourraient être changées pour réduire vos risques de contracter tel ou tel cancer' », espère le Dr Kadlubar.

Première dame promue major-général au pays

OTTAWA (PC) — Le brigadier-général Wendy Clay, une militaire de carrière qui a accumulé les « premières », deviendra la première femme à être promue major-général au Canada et la seule femme général au pays en ce moment.

Mme Clay, une autochtone de Colombie-Britannique âgée de 51 ans - avec 26 ans de carrière dans

l'armée -, remplace le major-général P.R. Morisset, qui a pris sa retraite. Elle deviendra aussi chef du service de santé des Forces armées.

Mme Clay avait été promue brigadier-général en 1989 puis nommée adjointe au chef du service de santé au quartier général de la Défense nationale, en 1992.

Née à Fort St. John, en Colombie-Britannique, elle s'était joint à

la Marine dans le programme de formation des officiers médecins. Après sa graduation de l'Université de Colombie-Britannique et son internat à Toronto, en 1968, elle avait été affectée à Trenton, en Ontario, où elle avait reçu une formation en médecine de l'air — spécialisée dans les problèmes de santé des aviateurs.

« Quand j'ai suivi le cours de médecine de l'air, le rapport de fin d'études mentionnait qu'en tant que première femme à occuper ce poste, je devrais travailler de longues heures additionnelles pour compenser le handicap d'être une femme », raconte-t-elle aujourd'hui.

AUCUN DÉPÔT AVANT 6 MOIS **ÉLECTRONIQUE**
AUCUN PAIEMENT - AUCUN INTÉRÊT MÊME SUR LES TAXES!
 Sur produits Packard Bell sélectionnés. Sujet à l'approbation du crédit. Détails en magasin.

Packard Bell
LEGEND 220
 • Processeur 80486SX/33 Mhz
 • Disque rigide de 210 Mo
 • 4 Mo de mémoire (RAM)
 • Lecteur 3.5" HD
 • Contrôleur vidéo "Local bus"
 • Souris et clavier
 • Moniteur SVGA 14"

UN ENSEMBLE INCROYABLE

INCLUANT

CITIZEN IMPRIMANTE GSX-220
 + **kit couleur GRATUIT** valeur de 99\$

LOGICIEL INCLUS
 MS-DOS
 MS-Windows
 MS-Money
 MS-Entertainment
 MS-Works

PRIX EXCEPTIONNEL
1799⁰⁰ ~~1799~~

PLACE LEBOURGNEUF 5500 boul. Des Gradins Québec 628-5500

BOUTIQUES DE QUÉBEC ET DE LA RÉGION
 • Galerie de la Capitale • Galeries Chagnon
 • Place Fleur de Lys • Place Laurier
 • Place du Royaume (Chicoutimi)
 • Centre Rivière-du-Loup • Carrefour St-Georges-de-Bource
 • La Grande Place (Rimouski)

GALERIES CHAGNON 300, Côte Passage Lévis 835-5500

SOLDE ET AUBAINES D'ÉTÉ

ÉCONOMISEZ 30% À 40%

DERNIÈRE CHANCE! POUR ÉCONOMISER SUR CES MEUBLES FINIS ACAJOU QUE NOUS SUPPRIMONS DE LA GAMME. COUR. 79 \$ À 589 \$, MAINTENANT 49 \$ À 399 \$.

99 \$ COFFRET À TRAVAUX ENTERPRISE 25 po h x 20 1/2 po l x 13 po p Cour. 159 \$

399 \$ HAUTE TABLE DE MILIEU NÉOCLASSIQUE 29 1/4 po h; 29 po diam. Cour. 589 \$

99 \$ TABLE DE COLLECTIONNEUR 22 1/2 po h; 14 1/2 po diam. Cour. 169 \$

49 \$ GUERIDON À VIN FÉDÉRAL 21 po h; 14 po diam. Cour. 79 \$

169 \$ BAR DE CAMPAGNE 35 po h x 29 1/4 po l x 16 1/4 po p Cour. 289 \$

CHOISSEZ PARMIS UN SUPERBE CHOIX D'ARTICLES BRADÉS, Y COMPRIS UNE SÉLECTION DE LAMPES, DE DÉCORATIONS MURALES ET D'ACCESSOIRES!
 Cette offre est en vigueur jusqu'à épuisement des stocks; la sélection peut varier d'un magasin à l'autre. Demandez notre catalogue gratuit. Nous acceptons MasterCard, Visa et American Express.

Les Galeries de la Capitale 624-0805
 Place Ste-Foy 651-7664

La Compagnie Bombay

HISTOIRE D'UN ROYAUME
 Tour du monde Jos Maquillon
 Spectacle, croisière
 Tour de ville La Baie, guide et taxes
 30 juil. 8, 11, 13, 18
 19, 20, 27 août (1 jour) **99\$**
 11, 18, 19 août (2 jours) **239\$**

VOYAGES SOLANGE GOULET
 626-8966, 681-1456, 657-2004

687-2525
 2000, boul Charest Ouest
 Sainte-Foy
 Qué, G1N2E8

PAUL GRIMARD
 Spécial de la semaine

ACCORD EX 1994 **7.9%** **48 MOIS**
 (CD-563)

Merci au généreux voleur!

Wayne Kennedy, de Roblin, en Ontario, était visiblement heureux, hier, de retrouver son Nissan 4 X 4, 1987. Kennedy s'est fait voler son véhicule il y a 11 jours. Le voleur a fait une petite balade de 6000 kilomètres au Québec et en Ontario puis a ramené la camionnette à domicile avec... un nouveau système d'échappement. La réparation est évaluée à 350 \$.

Un été inoubliable à Montréal!

109 \$

L'été, le cœur de Montréal bat à un rythme torride. Ambiances tropicales du Festival Nuits d'Afrique, humoristes au tempérament bouillant du Festival Juste pour rire, chanteurs et musiciens brûlant les planches aux Francololies : un feu roulant d'événements! Sans parler de la fièvre du baseball, avec les Expos qui mènent une chaude lutte pour la course au championnat. Et en descendant au Reine Elizabeth, vous n'êtes qu'à deux pas du cœur de l'action si vous désirez aller vous rafraîchir. Avec tous les avantages de nos forfaits-vacances pour la famille, vous verrez qu'à Montréal, vous serez servis!

Au plaisir de vous accueillir!

Forfait de base
 • Repas gratuits pour les enfants de 12 ans et moins accompagnés de leurs parents*
 • Deuxième chambre à moitié prix • Rabais sur les sites et activités

Forfait-Baseball 127 \$
 • Comprend le forfait de base, plus 2 bons billets pour un match des Expos de Montréal

Forfait-Croisière 115 \$
 • Comprend le forfait de base, plus 2 laissez-passer pour une croisière sur le fleuve

Hôtels et Villégiatures **Canadien Pacifique**
Le Reine Elizabeth

Réservations : 1 800 441-1414.
 Ou appelez votre agent de voyages.

*Repas du menu pour enfants. Selon la disponibilité. Tarifs en vigueur jusqu'au 5 septembre 1994. Taxes en sus.

Les capitaines américains accusés de pêche illégale

Brian Tobin fait fi des protestations de Washington

SAINT-JEAN, T.-N. (PC) — Les deux chalutiers américains arraisonnés plus tôt cette semaine sont arrivés hier à Saint-Jean, Terre-Neuve, et leurs capitaines ont été accusés de pêche illégale.

Le ministre fédéral des Pêches Brian Tobin ne s'est pas formalisé des protestations des États-Unis, qui ont notamment menacé de boycotter certains produits canadiens de la pêche.

Un membre du Congrès a même suggéré que si le Canada persiste à détenir « illégalement » les pêcheurs et les chalutiers américains, des navires de guerre américains soient dépêchés « pour patrouiller en haute mer et protéger les gens ».

Le démocrate du Massachusetts Barney Frank a qualifié la saisie des deux bateaux d'acte de

piraterie. Il a dit qu'il s'efforcera d'obtenir des appuis au sein du Congrès pour des représailles de la part de Washington.

Mais le ministre Tobin a estimé que le Canada avait tout à fait le droit de protéger les stocks de pétoncles d'Islande, et que la région où les deux chalutiers ont été saisis était sous juridiction canadienne.

Escortés d'un patrouilleur du ministère des Pêches et d'un destroyer de la Marine canadienne, les chalutiers Warrior et l'Alpha Omega II, venus du Massachusetts, sont entrés au port de Saint-Jean moins de 24 heures après avoir été arraisonnés en haute mer pour avoir pêché le pétoncle sur le plateau continental, juste en dehors de la limite de 200 milles des eaux territoriales canadiennes.

Ottawa estime avoir agi en vertu de lois canadiennes et américaines qui prévoient que les espèces sédentaires sont du ressort de l'État côtier, même au-delà de la limite des 200 milles. Mais les États-Unis ne considèrent pas le

pétoncle d'Islande comme une espèce sédentaire.

Les capitaines Michael Willett et Charles Rodrigues ont comparu devant un juge de cour provinciale. Accusés d'avoir pêché des espèces sédentaires sans permis du Canada, à l'encontre des lois fédérales, les capitaines Willett et Rodrigues doivent comparaître à nouveau en cour aujourd'hui. S'ils sont reconnus coupables, ils sont passibles d'une amende maximale de 750 000 \$.

Pour l'instant, ils sont confinés à leur bateau, ayant été incapables de fournir les 5000 \$ requis de chacun pour leur libération sous cautionnement.

Ni les capitaines, ni les membres d'équipage des deux bateaux n'ont voulu faire de commentaire en quittant le tribunal.

Le ministre Tobin ne croit pas que ses politiques nuiront de façon permanente aux relations canado-américaines. Et il a rejeté la demande du département d'État de libérer les navires « sans amende ou pénalité », en disant que ce serait aux tribunaux d'en décider.

Dans un autre tribunal de Saint-Jean, le capitaine portugais du Kristina Logos a été reconnu coupable de violation des règles



Le capitaine du navire de pêche américain Warrior, Michael Willett, s'adresse aux médias quelques minutes après que son bateau eut été escorté, hier, à Saint-Jean.

canadiennes sur la pêche, et condamné à une amende de 30 000 \$. Il est la première person-

ne condamnée en vertu d'une nouvelle loi canadienne qui permet aux autorités d'arraisonner

les navires de pêche battant pavillon de complaisance à l'extérieur de la limite de 200 milles marins.

Pêche du crabe Cinq permis pour l'île d'Anticosti

CAP-AUX-MEULES — Le ministère des Pêches et Océans délivrera prochainement cinq permis exploratoires pour la pêche du crabe des neiges dans la partie sud de l'île d'Anticosti à autant de pêcheurs de poisson de fond. Les cinq entreprises de pêche choisies pourront pêcher du 15 août au 15 octobre.

par ACHILLE HUBERT collaboration spéciale

Seuls les pêcheurs qui détiennent un permis exclusif de pêche du poisson de fond et qui vivent dans les communautés adjacentes à la zone 12 du golfe Saint-Laurent, soit le sud d'Anticosti, seront admissibles. L'attribution des permis se fera sur la base d'un choix au hasard parmi les candidatures déposées.

Les équipages de pêche devront répondre aux critères établis par le MPO et faire une demande expresse avant le 4 août.

Les candidats à ces nouveaux permis exploratoires devront détenir un permis de pêche au poisson de fond pour un bateau de plus de 45 pieds, être pêcheur à plein temps, être admissible au programme de compensation du fédéral, et avoir enregistré entre 1989 et 1992 des captures de poissons de fond d'au moins 20 000 livres par année.

Les candidats devront également posséder l'équipement nécessaire, soit les casiers à crabe, 50 traditionnels ou 100 du type japonais.

Les pêcheurs choisis devront accepter la présence en tout temps d'un observateur à bord de leur navire.

Il est bien entendu du côté de Pêches et Océans que ces permis ne sont valides que pour 1994 seulement et que le ministère n'est actuellement obligé de délivrer un nouveau permis en 1995.

Ces permis de pêche exploratoire constituent une réponse du MPO aux demandes faites le printemps dernier par les pêcheurs de poisson de fond de la Gaspésie qui se voyaient privés de tout accès à la ressource-morue et voulaient compenser avec la pêche du crabe.

Les pêcheurs espagnols poursuivent le blocus

MADRID — Les pêcheurs de thon espagnols ont opposé hier une fin de non-recevoir aux appels des autorités à reprendre la mer et ont décidé de maintenir leur blocus de sept ports du littoral atlantique, malgré l'acceptation de certaines de leurs revendications.

Lors d'une réunion à Santander, les pêcheurs ont accusé le gouvernement de « ne rien faire » pour les aider et ont exigé des pouvoirs publics l'interdiction des importations de poissons capturés avec des filets dérivants illégaux. Ils ont aussi réclamé à nouveau une stricte application des règlements européens sur la pêche au thon.

Réductions décoration jusqu'à 70%

LE SEUL SPÉCIALISTE POUR VOTRE DÉCORATION À QUÉBEC: Meilleurs prix Meilleurs produits Meilleure qualité Meilleur choix Meilleur service

L'UNIQUE GARANTIE DE PRIX DE TI-FRÈRE: Si vous trouvez un meilleur prix pour le même produit dans n'importe quel autre magasin ailleurs, Ti-Frère s'engage à vous rembourser la différence plus 10% de la différence.

OUVERT 7 JOURS SUR 7
Lundi, mardi, mercredi: 9h00 à 18h00
Jeudi, vendredi: 9h00 à 21h00
Samedi: 9h00 à 17h00
Dimanche: 12h00 à 17h00



Cette année, pour encore mieux vous servir
TI-FRÈRE NE PREND PAS DE VACANCES ET BAISSÉ SES PRIX !!!
ÉPARGNEZ TOUJOURS PLUS POUR VOTRE DÉCORATION

GRANDE VENTE "PAS DE VACANCES POUR TI-FRÈRE"

COUVRE-PLANCHERS

TAPIS, PRÉLARTS, TUILES, CÉRAMIQUES, CARPETTES, BOIS FRANC

- Depositaire exclusif des produits MANOR DEVON
- Installations garanties faites par des experts
- Meilleurs conseillers de tout l'Est du Québec
- Depositaire autorisé des marques: Pearless, Domco, Mannington, Queen, Harding

TAPIS RÉSIDENTIEL SAXONY
Fait de nylon à 100 %, traité anti-tache et anti-statique, grand choix de couleurs à la mode d'aujourd'hui. Régulièrement vendu 15,99 \$/v.c.
En vente à seulement Épargnez 6,00 \$/v.c. **9,99 \$** v.c.

TAPIS VELOUTÉ À TRÈS HAUTE DENSITÉ
Une valeur incroyable. 50 à 60 onces de densité, anti-tache, anti-statique, palette de couleurs pastel à votre goût. Régulièrement vendu 29,99 \$/v.c.
En vente à seulement Épargnez 10,00 \$/v.c. **19,99 \$** v.c.

PRÉLARTS
Plus de 30 000 v.c. en stock, les plus belles couleurs et les motifs les plus excitants. Sans cirage et très facile d'entretien. Régulièrement vendu 15,99 \$/v.c.
En vente à seulement Épargnez 6,00 \$/v.c. **9,99 \$** v.c.

LOT SPÉCIAL* DE PRÉLARTS À LIQUIDER
Épargnez encore plus dans les meilleurs marques: Armstrong, Domco, Tarkett, Gerflor et autres. 100 % sans cirage, entretien facile.
À partir de seulement **4,99 \$** v.c. (merchandise sélectionnée)

TUILES PRÉ-ENCOLLÉES
Grand choix de couleurs et de motifs en stock, installez-les vous-mêmes ! Régulièrement vendues 39,99 \$ la boîte.
En vente pour seulement Épargnez 10,00 \$/la boîte **29,99 \$** la boîte

CÉRAMIQUE À PLANCHER
Plus grand choix à Québec. Obtenez une réduction supplémentaire de 15 % sur marchandises sélectionnées. Régulièrement vendues 2,49 \$ le p.c.
En vente à seulement **2,10 \$** p.c.

CÉRAMIQUE À MUR
Grand choix de modèles en stock
Jusqu'à **15%** de rabais sur produits sélectionnés

AUTRES SPÉCIAUX

TAPIS COMMERCIAL IDÉAL POUR SOUS-SOL
Plus de 20 000 v.c. en stock. Choix de couleurs. Avec un dot, traité contre la moisissure pour être utilisé pour passage. Régulièrement vendu 4,99 \$/v.c.
En vente à seulement **3,99 \$** v.c.

TUILES ET CÉRAMIQUES À LIQUIDER
Balance de contrat, quantité limitée
Séulement **0,99 \$** p.c.

TAPIS GLAZON
Toutes les couleurs et qualités disponibles
À partir de seulement **3,99 \$** v.c.

BEAUCOUP D'AUTRES PRODUITS EN VENTE EN MAGASIN !!!

PAPIER PEINT - PEINTURE

TOUS LES FINIS DE PEINTURE, LE PLUS GRAND CHOIX DE PAPIER PEINT EN STOCK

- Service de coloration de peinture
- Meilleurs conseillers de tout l'Est du Québec
- Depositaire autorisé de tous les produits Crown Diamond, Sunworthy, Provincial

PRODUITS CROWN DIAMOND

FINI PERLÉ BLANC **15,99 \$** le 4 L.
PEINTURE SEMI-LUSTRE AU LATEX. UNE VRAIE AUBAINE ! **14,99 \$** le 4 L.

PLUS DE 250 MODÈLES ET COULEURS DERNIER CRI DE BORDURES DÉCORATIVES EN STOCK **15%** Réductions de

LOTS DE PAPIERS PEINTS ET DE BORDURES DÉCORATIVES DISCONTINUÉS **3,99 \$** par feuille

STORES

VERTICAUX, HORIZONTAUX, TOILES, PLISSÉS, P.V.C., TISSUS, ALUMINIUM

- Stores verticaux fabriqués sur place sur mesure par des experts pendant que vous attendez
- Meilleurs conseillers de tout l'Est du Québec
- Depositaire autorisé des marques: Levolor, Holican, Hunter Douglas, Draco.
- Rails supérieurs, garantis à vie, fabriqués au Québec

STORES VERTICAUX FABRIQUÉS PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ
Choix de modèles et de grandeurs, 3 1/2, 2", rails garantis à vie, bonnes épaisseurs, choix de couleurs
Réductions de **10% à 50%**

STORES HORIZONTAUX EN STOCK
Plus de 2500 modèles en stock. P.V.C. 1", choix de couleurs et de grandeurs.
Réductions de **50%** sur marchandises sélectionnées

TOILES À ROULEAU EN STOCK TRÈS OPAQUE, AVEC OU SANS FRANGE, UN CLASSIQUE DE LA DÉCORATION.
Réductions de **15%**

STORES VERTICAUX EN TISSUS
Lignes discontinuées, choix de modèles, lamelles 3 1/2, 75 X 84. Régulièrement vendus 119,99 \$
En vente à seulement Épargnez 80,00 \$ **39,99 \$**

BEAUCOUP D'AUTRES PRODUITS EN VENTE EN MAGASIN !!!

LITERIE

DOUILLETES, COUVRE-LITS, DRAPS, DUVETS, OREILLERS

- Confections garanties faites par des professionnelles
- Meilleures conseillères de tout l'Est du Québec
- Depositaire autorisé des marques: Sheffax, Lawrence, Cannon, Griffith

DOUILLETES SÉLECTIONNÉES
S. D. Q. faites votre choix ! Régulièrement vendues à partir de 59,99 \$
En vente à partir de seulement Épargnez jusqu'à 40,00 \$ **19,99 \$**

ENSEMBLES DE DOUILLETES
Tout pour dormir en paix. Incluant jupe de lit et cache-oreillers. Très bonne qualité. Produits sélectionnés. Régulièrement vendues à partir de 159,99 \$
En vente à partir de seulement Épargnez jusqu'à 80,00 \$ **79,99 \$**

ENSEMBLE DE DRAPS EN PERCALE
S. D. Q. Plusieurs couleurs disponibles. Produits sélectionnés. Régulièrement vendus à partir de 59,99 \$
En vente pour seulement Épargnez 30,00 \$ **29,99 \$**

BEAUX PETITS COUSSINS DÉCORATIFS
Les plus belles couleurs pour vos yeux. Régulièrement vendus 13,99 \$
En vente pour seulement Épargnez 4,00 \$ **9,99 \$**

TISSUS À LA VERGE
Marchandise en magasin, tous les styles, toutes les textures.
Réductions de **15%** sauf sur la dentelle

RIDEAUX DE DOUCHE
Choix de couleurs et de motifs
À partir de seulement **5,99 \$**

TI-FRÈRE
215, boul. Hamel, Vanier
L'UNIQUE MAXI CENTRE D'AUBAINES EN DÉCORATION

ÉDITORIAL

L'élection du patron

Les dirigeants du Syndicat de la fonction publique du Québec (SFPQ) et ceux du Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) ont depuis quelques semaines des attitudes corporatistes indécentes en menant campagne en faveur du Parti québécois.

Ils font ainsi l'erreur de balayer des années de lutte de leurs prédécesseurs pour conquérir une certaine indépendance des fonctionnaires face au pouvoir politique. Comment pourront-ils encore reprocher à un gouvernement de politiser la fonction publique alors qu'eux-mêmes politisent à ce point leur action syndicale ?

Ce n'est pas nouveau au Québec que des organisations syndicales ou patronales prennent part au débat sur le statut du Québec. La Confédération des syndicats nationaux (CSN), la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), le Conseil du patronat le font. Les syndicats de la fonction publique se commettent par contre pour une première fois depuis vingt ans, brisant une sorte de devoir de réserve que les fonctionnaires ont respecté depuis qu'ils ont quitté les rangs de la CSN en 1972, au terme de déchirantes querelles internes.

Les fonctionnaires provinciaux sont aussi des citoyens à part entière et ils ont le droit d'exercer le poids de leurs votes mais leur inconstance est désolante et leur habitude de faire primer leurs intérêts personnels sur toute orientation fondamentale frôle la bêtise !

En 1976, le Parti québécois a balayé toute la région de Québec. En 1982, le ministre Yves Bérubé a convaincu ses collègues du gouvernement de ralentir le rythme de croissance des salaires dans le secteur public en raison de la récession qui étranglait les finances de l'État. Des fonctionnaires en colère ont frappé un ministre au visage, d'autres se sont essuyé les pieds sur le drapeau du Québec au cours d'une manifestation pour faire un pied de nez au PQ, posant alors l'un des gestes les plus disgracieux que l'on ait vus. Trois ans plus tard, les libéraux ont raflé la région.

Ce chantage honteux se poursuit. Les libéraux coupent dans la fonction publique depuis 1990 et procèdent à des privatisations. Conséquence douloureuse pour eux : la présidente du SFPQ, madame Danièle-Maude Gosselin, tient une conférence de presse conjointe avec le député péquiste Jean Filion pour dénoncer en pré-campagne électorale la privatisation du Mont-Sainte-Anne ; son syndicat émet lundi des communiqués pour réclamer la prise en charge par le gouvernement du Québec de toutes ses compétences. La présidente du SFPQ revendique à la fois des compétences pour le Québec, des emplois et des cotisations syndicales !

Le chantage des fonctionnaires du Québec a déjà porté fruit. À une exception près, les ministres et députés libéraux de la région ont préféré quitter le navire plutôt que de subir la vindicte des employés de l'État. Depuis 1976, les campagnes électorales ont de cette façon été remplacées dans la région de Québec par la dictature des syndiqués du secteur public.

Dans certaines républiques de bananes, l'armée choisit et met en place les dirigeants politiques selon l'humeur des généraux. À Québec, ce sont les fonctionnaires provinciaux qui font ce choix et leur idéologie politique, entre la souveraineté et le fédéralisme, varie selon le niveau des emplois dans le secteur public, le taux d'augmentation des salaires et leur clause de sécurité d'emploi. Les fonctionnaires du Québec ne choisiront pas un gouvernement le 12 septembre prochain, ils se choisiront un patron et ils en recherchent un le plus complaisant possible !

J.-JACQUES SAMSON

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:
PIERRE DES MARAIS IIÉditeur adjoint et rédacteur en chef
J.-JACQUES SAMSONPrésident et Éditeur:
GILBERT LACASSEDirecteur de l'information
ANDRÉ FORGUES

Point de vue

À la poubelle, le credo de la performance...

par HUGUETTE POITRAS

« Performer ». C'est le seul mot à retenir en cette fin de siècle. Ce mot, provenant d'une civilisation dominatrice, que Robert ou Grevisse l'acceptent ou non, convient comme un gant de fer sur la main molle de la confusion pour illustrer le discours actuel sur l'excellence. Il s'agit en réalité d'un sermon mille fois réchauffé, aussi vide de sentiment qu'un poisson pourri, qui consacre le lieu commun suivant laquelle la compétition est rude et que seul le meilleur survivra.

On renchérit même sur cette loi de la jungle en ajoutant que seul le meilleur mérite en fait de survivre. Ce message est propulsé avec la délicatesse d'un lance-pierres, et que les êtres de porcelaine avec un cœur de cristal se le disent, les temps sont durs, les années soixante sont bien révolues, l'aquarium est éclaté dans le village planétaire, ne laissant que débris et lambeaux.

Sous les yeux ébahis des jeunes, emprisonnés dans le système scolaire comme dans une camisole de force, et des plus « adultes », aux prises avec un marché du travail aussi volatil qu'inconsistant, on jette chaque jour dans les poubelles de la surconsommation de l'excellence des êtres humains aux richesses infinies, uniques, et capables à

eux seuls, si seulement on les laissait faire, de transformer le monde en un parc verdoyant au lieu de l'actuel parking bétonné.

Très tôt, dès la maternelle, on met des enfants sur des routes secondaires. Pas assez rapides pour l'autoroute du savoir. Malheur à ceux qui vivent des problèmes émotionnels et familiaux trop grands pour eux. La seconde chance a été évacuée avec les coupures budgétaires.

Découragés, ils se défoulent sur les manettes des jeux électroniques où la pensée et les émotions n'ont pas à fleurir. Le regard absent, ils se laissent porter, de brimades intellectuelles en redoublements scolaires, sur les vagues houleuses d'un système qu'ils ne comprendront jamais, à bord du radeau de la solitude qui les mène enfin au port du décrochage tant attendu, où ils peuvent vomir de tout leur saoul les virgules qui leur sont restées en travers de la gorge.

Nous vivons dans une société qui n'aime pas les enfants en tant qu'êtres humains. Les enfants sont devenus de la chair à performance et malheur aux « enfants-rois » qui ne sont pas entrés dans le moule ! Nous ne leur avons imposé cette couronne trop lourde que pour mieux les tenir à distance.

Je connais des décrocheurs

qui, à l'âge de 40 ans, n'ont toujours pas compris ce qui leur était arrivé. La tête encore farcie de rêves increvables et indispensables à toute survie humaine, ils persistent à demander pourquoi on n'a pas jugé leur contribution acceptable à l'évolution d'une société qui est devenue celle des autistes.

Et que dire de ceux qui sont restés dans le filet et ont bûché, année après année, leur place au sommet de la hiérarchie scolaire. Parvenus à l'université, après les tours de piste du premier, deuxième et troisième cycles, qu'en est-il advenu en fin de ce parcours à obstacles ? Tout cela pour se faire dire des employeurs qu'ils ont trop de diplômes, ou les mauvais diplômés, ou tout simplement parfois la vérité, à savoir qu'il n'y a plus de place. Ils sont encore trop nombreux.

D'une centaine de candidatures triées sur le volet, on n'en retiendra qu'une dizaine pour l'entrevue. Et à l'entrevue, comment choisira-t-on ? Il n'y a qu'un seul poste à combler, et à temps partiel encore. Mais voyons, d'après les critères d'excellence ! Mais, ils sont tous excellents ! Qu'à cela ne tienne, si vous êtes rendus là, on vous donnera enfin la clé de l'enigme, en vérité il s'agit d'un coup de dés...

Malheureusement, on devra jeter à la poubelle des candidats parfaits, excellents, performants au maximum et qui sont, bien malgré eux, la preuve irréfutable que rien ne va plus au royaume de la performance.

La question demeure entière. Qu'est-ce que la performance dans une civilisation qui s'écroule ? Où donc s'arrêtera l'hécatombe des rêves, des esprits, des unicités, des trésors emprisonnés ? Ces questions masquent le vide, la poubelle abyssale, où sont jetés, toutes tendances confondues, des Nintendo, des lyriques, des punks, des bolés, des mères, des pères, des enfants ; des êtres humains encore tout neufs, à peine utilisés, mais déjà démodés.

Eh ! bien, moi je dis que si vraiment la table est trop petite pour qu'on puisse y faire asseoir tout le monde, je dis bien, tout le monde, c'est la table qu'il faudra jeter à la poubelle.

Les tenants de l'époque jurassique seraient-ils des visionnaires ? La notion de performance aura-t-elle fait subir à notre civilisation le choc d'une immense météorite ? Les temps changent, et on recherchera désormais l'élixir de la vieillesse...

Mme Huguette Poitras est auteure et professeure au collégial. Elle réside à Sainte-Foy.

Témoignage

Marche forcée de la CEQ pour laïciser les écoles

par LOUISE-MARIE DESBIENS

Je suis très inquiète sur la position que le conseil exécutif de la CEQ prend en faveur des écoles laïques.

En tant que membre de cette centrale syndicale, je doute que cette position soit représentative de la base.

Les consultations faites sur ce sujet n'ont pas été très explicites : nous n'avons pas été consultés sur le fait de faire sortir tout enseignement religieux ou service de pastorale de nos écoles.

Pourtant, c'est de cela qu'il s'agit à la lecture des articles qui traitent de cette question dans les journaux.

Je suis pour l'école confessionnelle, tant pour la foi en la valeur spirituelle et morale d'une telle éducation que pour la nécessité de répondre au désir de la majorité des parents d'offrir un tel enseignement catholique à leurs enfants.

J'ose ajouter que c'est porter atteinte à notre communauté québécoise que de balayer ainsi du revers de la main ce que nos prédécesseurs ont bâti.

On blâme l'Église catholique pour le pouvoir qu'elle a exercé sur notre système d'éducation,

et on veut utiliser ce même pouvoir pour la dépouiller de toute tribune, au nom d'une supposée ouverture d'esprit.

Je ne nie pas la diversité croissante de notre société, mais cela ne m'oblige pas à nier ce que nous sommes à travers toute notre histoire, notre langue, notre culture et notre religion.

Je souhaite avoir le libre exercice de donner aux enfants un sens aux événements, de pouvoir encore référer à l'enseignement du Christ pour éduquer les jeunes au respect, à la non-violence, à l'engagement, à l'amour ; j'aimerais leur offrir autre chose qu'une stérilisante « neutralité ».

Oui, je crois à l'éducation religieuse, celle qui s'inspire des Saintes Écritures, pour nourrir la foi, l'espérance et la charité.

C'est dans la croissance de la connaissance de Dieu que notre peuple, à travers la diversification ethnique, gardera ses valeurs humaines et renforcera son identité.

Mme Desbiens est une enseignante en art à la Commission scolaire Beauport.

Votre Opinion

L'avenir du Canada les préoccupe

(Lettre au rédacteur en chef)

Je suis d'origine hollandaise et je suis venu au Canada en 1951, à l'âge de 37 ans, avec mon épouse et mes cinq enfants. Le sixième est né au Canada. Mes enfants ne parlent point le hollandais. Mon épouse et moi, nous parlons chez nous deux langues : l'anglais et le hollandais. Ça ne nous fait pas grand différence la langue que nous parlons parce que nous trouvons que nous sommes les mêmes personnes que nous étions avant 1951 en Hollande.

Cependant, j'ai un grand respect envers vous, Canadiens d'origine française parce que vous êtes fiers de votre héritage même plus que moi du mien.

Je voudrais, avec mes compatriotes, faire mon possible afin que vous gardiez votre culture, si bien définie et localisée dans une seule province.

Nous avons bien besoin l'un de l'autre afin que nous ne soyons pas envahis par les États-Unis. Si le Québec décide de

ne pas faire partie du Canada, le seul choix pour le reste du Canada (et le Québec aussi) serait de devenir une colonie des États-Unis ou, un de leurs États.

Il y a longtemps que les grandes lignes politiques et économiques du Canada dépendent des Américains. À ce moment-ci le NAFTA (note de la rédaction : ALENA, en français) a mis en lieu sûr l'écoulement libéral du capital. On ne veut pas leur donner l'excuse d'accélérer l'écoulement et en même temps augmenter le chômage.

Il faut toujours que nous soyions conscients du peuple indigène et de leurs aspirations.

Enfin, je vous mentionne que vous devez définir clairement et justement ces responsabilités que vous voulez diriger chez vous sinon les politiciens vont vous conduire hors du bon chemin.

Jan Verkerk
White Rock, C.-B.

Un parfum énergisant

Les Rita Mitsouko n'ont cer-

tes pas été inspirés par la fadeur lorsqu'ils ont créé cette association de noms ! On aime ou on aime moins mais l'indifférence « voisine » mal avec cette union.

Entourés de superbe façon par des musiciens en parfaite osmose et une équipe technique qui ne l'était pas moins, j'ai revu, en chair et en « ampères », une Catherine Ringer que j'avais découverte à l'émission *Le Cercle de Minuit* de Michel Field sur le réseau français TV5 et qui, en ce samedi soir « voltaïque » du 16 juillet nous a transmis une énergie qui, à défaut de faire sauter les plombs du réseau hydroquébécois, a définitivement « survolté » le cœur et les jambes de bien des Québécois et je m'y inclue de belle façon et au premier rang !

Sans cesse intrigante mais aussi courageuse dans sa créative différence de même que fascinante par sa personnalité, Catherine Ringer a fait vibrer avec une parfaite harmonie les premières ondes « magnétiques » qu'elle m'avait transmises lors de sa découverte ! Et même si ma nature quelque peu non conformiste et en recherche continue de stimulants créatifs ren-

dent peut-être un peu moins impartiaux mes sentiments sur ce « bout de femme électrique », j'ai constaté que quelles que soient leurs motivations propres, des milliers de Québécois demeureront eux aussi imprégnés de cette fragrance vivifiante dont elle sait si personnellement et magiquement nous imprégner.

Tant sous sa forme évolutive que vocale, Catherine Ringer m'a intrigué au « premier mouvement » pour me fasciner au deuxième et me conquérir par la suite au troisième ! Et... pour répondre au cri d'amour qu'elle nous a lancé à la toute fin de son tour de... force, je lui retourne avec la même spontanéité « l'écho de cet élan d'affection » !

Je voudrais en terminant transmettre aux responsables du Festival d'été de Québec (dont je ne suis pas malgré mon nom !) un profond remerciement pour nous avoir gratifiés de ces « belles et différentes énergies » et en ne pouvant que leur souhaiter à eux-mêmes ainsi qu'à Catherine Ringer et son groupe un éternel renouvellement.

Michel Létourneau
Sillery

**UNE PLACE
AU SOLEIL**
Est du Québec



Un Québécois au Minnesota

Martin Caron, de Neufchâtel, a été accepté dans la meque nord-américaine de la formation concernant l'industrie laitière, le Hutchinson-Willmar Regional Technical College du Minnesota, aux États-Unis. Le jeune homme commencera sa scolarité en septembre.

Êtes-vous inquiet ?

L'équipe du Dr Robert Ladouceur, de l'École de psychologie de l'université Laval, est à la recherche de personnes âgées de 55 à 75 ans pour participer à une étude sur les inquiétudes. Il s'agit simplement de compléter un questionnaire, une activité d'environ 45 minutes. Le but du projet est de bien connaître les préoccupations des gens de cet âge afin de mieux adapter les services de santé à leurs besoins. Les participants pourront également échanger avec la responsable du projet. Info : Céline Doucet, 656-2131 poste 4762.

La Suisse au mont Sutton

Le mont Sutton, en Estrie, sera coloré aux couleurs de la Suisse, samedi, pour célébrer la fête nationale de ce pays. En Suisse, cette journée est toujours commémorée le 1er août, date de la fondation de cet État européen en 1291. Au mont Sutton, les célébrations commenceront à 8 h par un tir au petit calibre, sport national suisse. Dès 11 h, le restaurant et la buvette proposeront des spécialités helvétiques. Une cérémonie oecuménique aura lieu à 11 h30. On y entendra les cors des Alpes. Le télésiège permettant d'aller au sommet de la montagne fonctionnera (gratuitement) de 12 h 30 à 15 h 30. De nombreuses activités sont au programme de l'après-midi, notamment les prestations d'un trio champêtre venu directement de Suisse et les sonneurs de cloches de Gsteig. Un cortège aux flambeaux et le feu de joie traditionnel clôtureront la journée. Les Suisses de la Vieille Capitale sont invités, le lendemain, à un repas amical au restaurant La Grolla qu'exploite une de leurs compatriotes, Mme Dandel.

Au Théâtre de Stoneham

Les profits de la pièce *Camping* qui sera présentée le 6 août au Théâtre d'été de Stoneham seront versés à Handi A, un organisme sans but lucratif venant en aide aux personnes sourdes adultes avec handicaps associés. Pour assister à cette pièce de René Brisebois et Françoise Camirand mettant en vedette Jean-Jacqui Boutet, Ginette Guay, Josée Deschênes, Jean-François Gaudet et Jack Robitaille, il faut réserver à l'Auberge des sourds, 524-8734 (Mme Éliane Gaviglet).

Gilles Vigneault chez les Acadiens

Gilles Vigneault sera conférencier au Congrès mondial acadien qui

se tiendra à Moncton et à Dieppe (Nouveau-Brunswick) du 16 au 20 août. Le poète-auteur-compositeur-interprète-conteur d'ascendance acadienne se retrouvera en compagnie du nationaliste acadien Jean-Marie Nadeau et de l'avocat Warren Perrin de Lafayette, en Louisiane. Me Perrin est l'instigateur de la pétition envoyée à la reine d'Angleterre pour lui demander de déclarer officiellement la fin de la déportation des Acadiens. Quant à M. Nadeau, il est l'auteur de *Que le tintamarre commence!*, une lettre ouverte invitant les Acadiens à prendre en main leur destinée. À ces trois diners-causeries s'ajouteront de nombreuses activités où la musique occupera une place de choix, qu'elle soit cajun, classique, populaire, ou qu'il s'agisse de jazz. Une pièce de théâtre sera également présentée.

Un « vestiaire-vélo »

Les cyclistes qui se baladent dans le Vieux-Québec peuvent profiter d'un vestiaire... pour leur vélo. En effet, en collaboration avec la ville de Québec, Promo-Vélo offre aux mordus du deux-roues un endroit sécuritaire pour laisser leur moyen de transport préféré. Située au parc de l'Esplanade, à l'angle des rues Saint-Louis et d'Auteuil, cette nouvelle ressource est ouverte de 9 h à

21 h, sept jours par semaine. Prix : 2 \$. Info : 687-3301.

Dynamisme de Portneuf

Vous aimez la nature ? Portneuf a de quoi vous combler, soutient la Société régionale de développement de cette région pittoresque, aux portes de Québec. Ainsi, à la renardière Corcoran et Leclerc de Saint-Raymond, un guide vous renseignera sur les moeurs et coutumes de différentes espèces d'animaux de la forêt québécoise : renards, chevreuils, martres, pékans, visons, ratons-laveurs, lynx et plusieurs variétés d'oiseaux. On peut observer près de 400 spécimens et en nourrir certains si on a la sagesse d'apporter carottes ou pommes. Les visites guidées prennent place tous les jours, à 10 h et à 14 h. Pour renseignements et réservations : (418) 337-7562. Des visites guidées sont également possibles aux Jardins Merle bleu de Notre-Dame-de-Portneuf. Ce sanctuaire d'oiseaux, où abondent arbustes et fleurs, est spécialement aménagé pour accueillir la faune ailée. Les visites, qui se termineront le 28 août, ont lieu les samedis et dimanches à 9 h 30 et à 13 h 30. Il faut réserver. Les groupes peuvent obtenir des réservations pour d'autres moments. Info : (418) 286-3445. Le coût est de 5 \$ pour les adultes et de 2 \$ pour les enfants de 5 à 12 ans.

La santé du lac Aylmer menacée

DISRAËLI (PC) — La santé du lac Aylmer est altérée par de multiples « agressions », qui accélèrent son processus de vieillissement, et la survie de cette importante nappe d'eau pourrait être menacée.

Un diagnostic environnemental, rédigé par M. André Mercier du ministère de l'Environnement du Québec et qui vient d'être rendu public, fait part de l'état de dégradation et d'artificialisation des rives, en plus d'identifier des sources polluantes situées dans l'encadrement forestier et minier, ainsi que dans le bassin versant.

Dans ses recommandations, qui sont présentées sous la forme d'un plan d'action, M. Mercier recommande une analyse des recommandations municipales en vigueur et qui visent à protéger le lac et son environnement immédiat.

Mme Lise Bergeron, présidente de l'Association des riverains du lac Aylmer, appuie sans réserve les recommandations contenues dans le diagnostic de M. Mercier et lancera sans délai une campagne de sensibilisation des riverains et des six municipalités qui entourent le lac, soit Saint-Gérard, Garthby, Beaulac, Stratford, Disraëli paroisse et Disraëli ville.

Le rapport Mercier indique que pour retrouver l'équilibre écologique et sauver le lac Aylmer, il faut que les six municipalités riveraines entreprennent au plus tôt

des démarches conjointes pour renforcer les règlements, afin d'accroître les mesures de protection du littoral, de la rive et de l'encadrement forestier de ce plan d'eau.

Il est noté l'importance de corriger, dans un premier temps, les sources de contamination provenant des résidences isolées, en appliquant le règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées de ces mêmes résidences isolées.

Le MENVIQ recommande aussi un programme de sensibilisa-

tion des municipalités et des riverains à l'importance de préserver la végétation naturelle existante et en entreprenant un programme de régénération des rives.

La compagnie ferroviaire Canadien Pacifique sera aussi invitée à reviser sa méthode de contrôle de la végétation sur son emprise ferroviaire qui longe le lac, en privilégiant des moyens mécaniques au lieu d'herbicides contaminants.

Il faudra aussi entreprendre une campagne de sensibilisation des producteurs agricoles au respect de l'environnement et obtenir des correctifs au système de traitement des eaux de lixiviation du lieu l'enfouissement régional situé aux limites des municipalités de Garthby et de Disraëli paroisse.

Le nu de Riel

WINNIPEG (PC) — Après deux semaines de chahutes, une statue du héros métis Louis Riel a finalement été retirée hier des pelouses de l'Assemblée législative du Manitoba, à cause de son caractère controversé. Depuis son installation en 1970, le nu abstrait en béton noir du rebelle métis avait provoqué la colère des Métis du Manitoba estimant qu'il ne s'agissait pas de la source de fierté qu'ils avaient souhaitée. Depuis deux semaines, des manifestants avaient cependant empêché les travailleurs de la construction de déplacer la statue. Mais Jean Allard, un ex-député néo-démocrate provincial, a qualifié le retrait de l'oeuvre d'atteinte à l'unité nationale. « Les Québécois ne manqueront pas de se sentir rejetés par la destruction du monument à Riel », a-t-il dit, en regardant les ouvriers retirer la statue. La sculpture, oeuvre de Marciem Lemay, représente, entre deux murs en demi-cercle, Louis Riel nu, le corps contorsionné comme s'il tentait de se dégager de liens invisibles, et jetant un regard foudroyant vers l'Assemblée législative.

**Liquidation estivale
de vêtements pour enfants chez**

Eaton

20% à

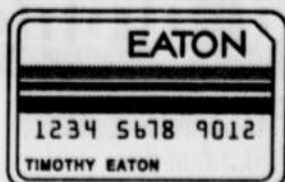
Que vous en ayez
besoin maintenant
ou plus tard...
magasinez dès
aujourd'hui, car
si vous attendez,
il sera trop tard.

40% DE RABAIS

Vêtements pour le
printemps et l'été

- T-shirts
- Shorts
- Ensembles shorts
- Sandales
- Tenues de nuit

Et n'oubliez pas de prendre note des nouveautés
automnales pour une rentrée de classe.



EATON

Argent remis si la marchandise ne satisfait pas

687-2525
2000, boul Charest Ouest
Sainte-Foy
Qué, G1N2E8

RICHARD CARON
Spécial de la semaine

ACCORD EX 1994 (CD-563) **7.9%** 48 MOIS

VENTE

CIRCULAIRE D'ÉTÉ

COMMENCEZ À PAYER DANS
1 AN
 12 JUILLET 1995
 SUR TOUTE LA MARCHANDISE



Linéa

MOBILIER DE SALON EN ROTIN

- Choix de tissus
- ÉTAGÈRES: 999 \$
- TABOURET: 209 \$
- TABLE À CAFÉ: 329 \$
- TABLE DE BOUT: 329 \$
- FAUTEUIL: 519 \$
- SOFA: 849 \$

CAUSEUSE

769 \$



LES INDUSTRIES DE LA RIVE SUD LTÉE

MOBILIER DE CHAMBRE JUVÉNILE

• En mélamine • Choix de couleurs dans les poignées

- BUREAU: 139 \$
- COMMODE: 149 \$
- TABLE DE NUIT: 59 \$
- PUPITRE: 119 \$
- ÉTAGÈRE: 69 \$
- LIT MATELOT: 149 \$
- TÊTE DE LIT: 59 \$
- MIROIR: 49 \$



Meubles BERMEK

MOBILIER DE SALLE À MANGER

• Une rallonge incluse

BUFFET AVEC HUCHE 999 \$

1 TABLE, 4 CHAISES

999 \$



SUMMUM DESIGN

SOFA-LIT

- Matelas à ressorts
- Choix de tissus

TRAITEMENT ANTI-TACHES DISPONIBLE
 Scotchgard

499 \$



POUR LA PÉRIODE ESTIVALE
 NOS MAGASINS SERONT FERMÉS LE DIMANCHE DU 10 JUILLET AU 14 AOÛT INCLUSIVEMENT

A M E U B L E M E N T S

TANGUAY

* Sous réserve de l'approbation du service de crédit, ne payez que les taxes de vente. Certains frais administratifs peuvent être crédités au moment d'un paiement comptant.
 Cartes de crédit acceptées.

Livraison et service gratuits à la grandeur de la province!

LÉVIS:
 5720, boul. Etienne-Dallaire (angle Kennedy)
 (418) 833-4511

BEAUPORT:
 535, boul. Ste-Anne
 (418) 667-6282

LES SAULES:
 Carrefour Les Saules
 5150, boul. l'Ornière
 (418) 871-4411

TROIS-RIVIÈRES:
 2200, boul. des Récollets
 (819) 373-1111

POINTE-AU-PÈRE:
 822, boul. Ste-Anne (route 132)
 Comté de Rimouski
 (418) 725-4411

CHICOUTIMI:
 1990, boul. Talbot
 (418) 698-4411